



# La gazette de Saint-Vitte



La récolte du chanvre

Gazette numéro 6  
Parution Janvier 2026

*Mairie de Saint-Vitte-sur-Briance*  
7 rue du Mont Gargan  
05 55 71 70 28

<https://mairiesaintvittesurbriance.fr/>

# Sommaire

<b>Le mot du maire</b>	<b>p. 4</b>
<b>Le Conseil municipal et commissions</b>	<b>p. 6</b>
<b>Elections municipales</b>	<b>p. 8</b>
<b>Les travaux 2025</b>	<b>p. 10</b>
<b>Prévisions des travaux 2026</b>	<b>p. 11</b>
<b>Sentiers de randonnées</b>	<b>p. 12</b>
<b>Le déploiement de la fibre</b>	<b>p. 14</b>
<b>Le site internet de la commune</b>	<b>p. 16</b>
<b>Journées européennes du patrimoine à Saint-Vitte</b>	<b>p. 17</b>
<b>La vie associative</b>	<b>p. 20</b>
<b>Repas des anciens de la commune</b>	<b>p. 20</b>
<b>La bibliothèque</b>	<b>p. 21</b>
<b>La journée jeux</b>	<b>p. 22</b>
<b>Le Club des Anciens</b>	<b>p. 24</b>
<b>Atelier équilibre</b>	<b>p. 25</b>
<b>Cous'y Vitte</b>	<b>p. 26</b>
<b>Collectif Rhizome</b>	<b>p. 27</b>
<b>Les Archers du Martoulet</b>	<b>p. 31</b>
<b>L'ACCA de Saint-Vitte</b>	<b>p. 34</b>
<b>Compagnie La voix dans ma tête</b>	<b>p. 35</b>
<b>Equi Briance Oxygène</b>	<b>p. 36</b>
<b>Les Donneurs de Sang</b>	<b>p. 37</b>
<b>L'accueil collectif de mineurs de St-Germain-les-Belles</b>	<b>p. 38</b>

<b>Illumination du bourg</b>	<b>p. 41</b>
<b>Octobre rose</b>	<b>p. 43</b>
<b>Le Tour du Limousin</b>	<b>p. 45</b>
<b>Saint-Vitte, village agricole</b>	<b>p. 46</b>
<b>Le chanvre à Saint-Vitte</b>	<b>p. 48</b>
<b>Les cérémonies</b>	<b>p. 52</b>
<b>Le fleurissement</b>	<b>p. 54</b>
<b>SICTOM-SYDED</b>	<b>p. 55</b>
<b>VBG</b>	<b>p. 60</b>
<b>Nov'Habitat</b>	<b>p. 62</b>
<b>SABV</b>	<b>p. 64</b>
<b>Du côté de la caserne des pompiers</b>	<b>p. 67</b>
<b>Office du tourisme Briance Sud Haute-Vienne</b>	<b>p. 68</b>
<b>Le portage des repas</b>	<b>p. 71</b>
<b>Le frelon asiatique</b>	<b>p. 72</b>
<b>Le moustique tigre</b>	<b>p. 74</b>
<b>FREDON</b>	<b>p. 76</b>
<b>Les résultats du recensement</b>	<b>p. 77</b>
<b>Petits rappels administratifs</b>	<b>p. 78</b>
<b>France Services</b>	<b>p. 80</b>
<b>Nos joies et nos peines</b>	<b>p. 81</b>
<b>Poème de Youna Wagner, Saint-vittoise</b>	<b>p. 82</b>
<b>Histoire des Banturles</b>	<b>p. 83</b>
<b>Histoire courte de Youna</b>	<b>p. 88</b>
<b>Saint-Vitte en images</b>	<b>p. 89</b>



# Le mot du Maire

Saint-vittoises, Saint-vittois,  
Bienvenue à toutes et à tous,

C'est toujours avec plaisir que l'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous tenir informés à l'occasion de la parution de notre traditionnelle gazette.

Cette année encore, les armes n'ont cessé de parler et les conflits internationaux s'enlissent avec toujours autant de pertes humaines. Au niveau national, le contexte politique n'a guère évolué par rapport à l'année précédente : l'instabilité est toujours de mise, faute de majorité. Comme l'an dernier, pas de budget voté à ce jour. Du coup, il est toujours aussi compliqué de lancer des projets dans nos collectivités, sans savoir comment nous allons les financer.

Les élections municipales se profilent au mois de mars prochain. J'attire votre attention sur le fait que le mode de scrutin a changé : vous pourrez en connaître les modalités dans les pages suivantes.

Droit de réserve oblige, je vais me limiter à évoquer rapidement les différentes réalisations de notre mandature :

- Cimetière : nous avons réalisé la numérisation (ce qui facilite le travail de la secrétaire pour identifier rapidement les concessions), la réfection d'un mur, et la création de box de tri ;
- Les sonorisations de la salle des fêtes et de l'église ont été changées ;
- Chantier d'élagage de nos routes communales en faisant intervenir un prestataire privé. Nous y avons alloué un budget par an ; quatre années nous ont été nécessaires ;
- L'effacement de réseau a eu lieu au village des Plats ;
- Une pompe à chaleur réversible a été installée à la mairie ;
- 2 passerelles en bois ont été créées sur des chemins PDIPR ;
- Une cuve à eau a été achetée pour récupérer les eaux pluviales, afin d'avoir une autonomie en période de restriction pour maintenir nos fleurs en vie ;
- Remise en état des chemins publics : la commune finance les matériaux et met à disposition l'employé communal. Les agriculteurs utilisateurs du chemin public participent à la remise en état, comme ce fût le cas aux Âges et à Oziers ;
- Nous avons fait l'acquisition d'un chapiteau de 5 mètres par 12 mètres ;
- Dans un souci d'économie d'énergie, une horloge astronomique et des ampoules LED ont été installées pour assurer notre éclairage public de 6h à 23h ;
- La cuisine de la salle des fêtes a été réagencée et le matériel renouvelé.

De par la lecture attentive de notre gazette, vous allez prendre connaissance des réalisations 2025 et de nos projets dont les engagements financiers sont signés.

Des manifestations ont rythmé et dynamisé notre commune :

- Fête de Saint-Vitte le 6 juin 2025
- Passage du Tour du Limousin le 21 août 2025. Ce dernier a traversé toutes les communes de notre communauté de communes. J'en profite pour remercier tous les commissaires bénévoles qui ont permis que la course traverse Saint-Vitte en toute sécurité.
- Journées du patrimoine le 21 septembre 2025.

En 2026, des changements interviennent au niveau de notre personnel communal. Jusqu'au 31 décembre, nous avons trois employés :

- une secrétaire de mairie, Carole BRIQUET, que nous partageons avec la communauté de communes,
- deux agents techniques :
  - Carole HEMMER : 12h/semaine
  - Frédéric FAYE à 90% (c'est-à-dire 4 jours/semaine)

Frédéric se rapprochant de l'âge de la retraite, il peut prétendre à la retraite progressive à partir de 60 ans. Il a choisi de diminuer son temps de travail à 70 %. De ce fait, il sera présent sur la commune 1 jour de moins, soit 3 jours par semaine. Je profite de l'occasion pour le remercier de nous avoir prévenus suffisamment en amont, ce qui nous a permis d'anticiper ce changement.

Le conseil municipal a décidé la création d'un poste à temps partiel (23h/semaine), pour lequel quatre personnes ont candidaté. Notre choix s'est porté très facilement sur un jeune de la commune, Damien KEISER qui avait déjà travaillé 2 étés sur la commune en renfort et avait donné entière satisfaction, aussi bien aux élus qu'à ses collègues. Il a été nommé fonctionnaire stagiaire le 1er janvier. Bienvenue, Damien.

Avant de terminer mes propos, je souhaiterais adresser un certain nombre de remerciements :

- à la gendarmerie : pour les bonnes relations que nous entretenons,
  - à nos pompiers volontaires qui sont de plus en plus sollicités
- Si certains d'entre vous sont intéressés pour les rejoindre, ils vous accueilleront avec plaisir.
- à nos présidents d'associations et leurs membres qui, par leurs actions, contribuent à dynamiser notre commune,
  - à l'équipe de rédaction de notre gazette : Bruno, Éric, Claire, Yvette et Jackie. Le même groupe de travail réactualise également le site,
  - Merci également à Elisabeth DROUARD qui anime notre bibliothèque municipale ouverte le mercredi de 15h à 17h.

J'en profite pour annoncer la prochaine fête du livre qui aura lieu le 18 octobre prochain.

- Je souhaite également adresser des remerciements sincères à mon équipe municipale à laquelle j'associe nos employés. Tous ont œuvré, chacun à leur place, dans le même sens, dans l'intérêt unique de servir notre commune et nos administrés. Animateur de cette équipe durant cette mandature qui se termine, ce fût un véritable plaisir de n'avoir jamais eu à gérer des problèmes d'égo ou d'incompatibilités d'humeur.
- Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants. Qu'ils trouvent à Saint-Vitte, le cadre de vie auquel ils aspirent.

Enfin, avant de vous laisser tout à votre lecture, je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale et des employés, tous nos vœux de bonheur pour 2026.

Stéphane PREVOST



## ***Le conseil municipal***

### **Commissions municipales**



**COMMISSION TRAVAUX** : voirie, chemins, bâtiments : Broussouloux Yvette, Prévost Jacqueline, Delort Marie-Agnès, Surget Marie, Keiser Hervé, Dessane Bruno, Soumagnas Florent, Arnaud Sébastien, Clédat Sébastien, Wagner Éric... Tous les élus en fonction de leur disponibilité.

**COMMISSION FINANCES** : Broussouloux Yvette, Prévost Jacqueline, Wagner Éric.

**SIPRAD et INSTANCES DE COORDINATION** : Prévost Jacqueline, Surget Marie.

**ATEC 87** : Clédat Sébastien.

**COMMISSION COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTIEL** : Dessane Bruno, Wagner Éric, Broussouloux Yvette, Delort Marie-Agnès.

**CORRESPONDANT DÉFENSE** : Keiser Hervé.

**CORRESPONDANTE PANDÉMIE** : Surget Marie.

**REPRÉSENTANT SECTEUR TERRITORIAL ÉNERGIES du SEHV** : Soumagnas Florent.

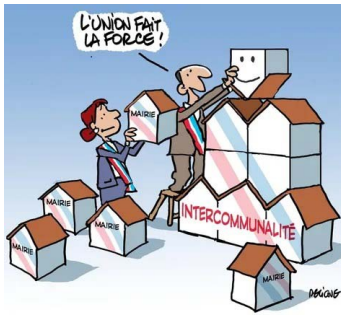
**REPRÉSENTANT SYNDICAT VIENNE BRIANCE GORRE** : Délégués titulaires : Dessane Bruno, Delort Marie-Agnès - Délégués suppléants : Arnaud Sébastien, Broussouloux Yvette.

### **Commissions intercommunales**



**Notre communauté de communes  
Briance Sud Haute-Vienne comprend :**  
**11 communes et 22 représentants :**

Pierre-Buffière, Saint-Hilaire-Bonneval,  
Château-Chervix, Magnac-Bourg,  
Vicq-sur-Breuilh, Glanges, Meuzac,  
La Porcherie, Saint-Germain-les-Belles,  
Saint-Vitte-sur-Briance et  
Saint-Genest-sur-Roselle.



## Il y a 7 commissions intercommunales

### Commission Tourisme et Attractivité du territoire

Présidée par Christine de Neuville (maire de Vicq-sur-Breuilh)

Notre représentant : Mr Éric WAGNER

### Commission développement économique, Agriculture et Numérique

Présidée par Mr Guy Montet (maire de Meuzac)

Notre représentant : Mr Hervé KEISER

### Commission Finances, Politique de l'Habitat et PCAET (plan climat-air-énergie territorial)

Présidée par Mme Émilie Gillet (maire de Glanges)

Notre représentant : Mr Hervé KEISER

### Commission Environnement (SPANC, ordures ménagères et rivières)

Présidée par Mr Christian Latouille (maire de Saint-Hilaire-Bonneval)

Notre représentant : Mr Bruno DESSANE

### Commission Enfance/Jeunesse

Présidée par Mr Stéphane Patier (maire de Pierre-Buffière, décédé)

Notre représentant : Mme Marie SURGET

### Commission Voirie

Présidée par Mr Jean-Louis Dubois (maire de Magnac-Bourg)

Notre représentant : Mr Stéphane PRÉVOST

### Commission Accessibilité

Présidée par Mr Christian Latouille (maire de Saint-Hilaire-Bonneval)

Notre représentant : Mr Bruno DESSANE



### Permanences en mairie des élus :

Nous vous rappelons qu'une permanence hebdomadaire est assurée le samedi de 10h30 à 12h et que nous restons à votre disposition sur rendez-vous.

# Élections municipales : nouvelles modalités



Pour les élections municipales de 2026 dans les communes de moins de 1 000 habitants, une réforme majeure a été adoptée par la loi du 21 mai 2025. Voici les principales modalités applicables :

## 1. Nouveau mode de scrutin

- **Scrutin de liste paritaire, proportionnel à deux tours** : Le mode de scrutin est désormais aligné sur celui des communes de 1 000 habitants et plus. Les électeurs votent pour une liste complète, avec une alternance stricte homme/femme ou femme/homme.



## 2. Parité et composition des listes

- **Alternance stricte** : Les listes doivent respecter une alternance parfaite entre hommes et femmes.

## 3. Dates des élections

- **1er tour** : 15 mars 2026
- **2nd tour** : 22 mars 2026 (si nécessaire)

## 4. Autres évolutions

- **Dématérialisation des procurations** : Il est désormais possible d'établir ou de résilier une procuration de manière entièrement dématérialisée via France Identité.

- **Suppression des candidatures isolées** : Les candidats doivent obligatoirement se présenter sur une liste.

## 5. Objectifs de la réforme

- **Favoriser la parité** : Augmenter la représentation des femmes dans les conseils municipaux (actuellement 37,6 % dans les communes de moins de 1 000 habitants).
- **Renforcer la cohésion des équipes municipales** et répondre à la crise de l'engagement dans les petites communes.



# Municipales 2026 : le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants

## Résumé des changements clés

**Ancien système (avant 2026)**  
Scrutin majoritaire plurinominal  
Panachage autorisé  
Pas d'obligation de parité

### Nouveau système (2026)

**Scrutin de liste paritaire,  
proportionnel à deux tours  
Panachage interdit  
Alternance stricte**

Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales.

## ATTENTION

*Dans les nouvelles modalités de la réforme des élections municipales,  
c'est la liste complète qui doit être déposée dans l'urne.*

*Un seul nom barré rend le bulletin nul.*

## Je veux voter par procuration

**Vous ne pouvez pas  
vous déplacer ?**



**Votez par  
procuration**

Élections 2026 : la procuration simplifiée

Votre procuration électorale désormais 100% en ligne .  
FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier  
la connexion à vos services en ligne : [www.maprocuration.gouv.fr/](http://www.maprocuration.gouv.fr/)

# Les travaux en 2025

## La fontaine et l'aire de pique-nique

Cette année, nous avons remplacé notre fontaine et rafraîchi nos WC publics



## Reprise du marquage au sol

Commencé en 2025, ce marquage sera poursuivi en 2026 dans le bourg.

## Les pigeons

Suite à un effectif pléthorique de pigeons au niveau de l'église, le maire a sollicité le FDGDON, organisme habilité pour la fourniture de pièges agréés. Les résultats sont probants.

## Effacement de réseau

Un effacement de réseau a eu lieu au village de Coussac. Ces travaux sont financés en totalité par le SEHV.



## Info dossier agro photovoltaïque

La commune est informée sur l'avancement de plusieurs projets en cours. Son rôle n'étant que consultatif, l'équipe municipale reste très vigilante sur l'accessibilité de ces derniers. À ce jour, aucun projet n'a franchi l'étape du dépôt de permis de construire.

### Panneaux photovoltaïques

Nous avons fait poser des panneaux photovoltaïques sur deux bâtiments communaux. La commune souhaite privilégier l'autoconsommation. Nous avons bénéficié d'une subvention du Conseil départemental de 25%.



### Les travaux de voirie

- Il s'agit d'une compétence communautaire. Nous avons goudronné la voie communale n°16, de la limite de la Croisille jusqu'à 100 m après la route de Brégeat.
- Nous avons dû refaire, à nos frais, l'aqueduc à l'entrée du bourg au niveau de la ferme de la famille Valadas, qui s'affaissait.
- Il a été réalisé un mur de soutènement au village de Chassagnas.

## En 2026, nous prévoyons...

### Le chemin des Âges

L'intervention de l'entreprise Marécchia pour assainir un chemin PDIPR aux Âges toujours gorgé d'eau (pose d'un drain).

### Effacement de réseau à la Beauberie (début 2026)

### Le logement communal du Mas

Nous avons fait intervenir l'ATEC pour une étude de faisabilité afin de réhabiliter cette maison. Compte-tenu du chiffrage exorbitant (environ 162 000 euros hors taxes), le conseil a décidé de prioriser les travaux suivants :

- Pose d'un drain autour de la maison pour régler les problèmes d'humidité,
- Changement de la chaudière gaz qui dysfonctionnait,
- La reprise des peintures par les employés communaux durant l'hiver, l'objectif étant la mise en location au printemps.

### Recherche de terrain pour le stockage de matériaux

Nous sommes également en cours d'acquisition d'un terrain pour stocker, entre autres, des matériaux. Cette parcelle a été bornée. Elle est située au village des Plats et appartient à monsieur VEYTILOUX. Nous tenons à remercier la famille HEBRAS, jusqu'alors locataire, d'avoir facilité la transaction. La signature des actes aura lieu courant 2026.

# Les sentiers de randonnée



Au printemps 2025, le balisage de nos chemins pédestres, inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées), a été repris.

Grâce à Jean-Louis, notre chauffeur émérite, nous avons restauré les marquages et complété la signalétique par endroit...



Nous tenons également à remercier Fred et Damien pour l'entretien régulier et rigoureux de nos sentiers.



Pour 2026, le chemin reliant le Mas aux Ages, qui traverse la Briance, fera l'objet de travaux pour essayer d'assainir un passage très boueux. Nous espérons de cette manière, permettre une balade sans bottes !



# Le déploiement de la fibre

Fin novembre, à notre demande, une réunion s'est tenue en Mairie avec deux représentants d'Orange pour faire l'état des lieux sur la progression du déploiement de la fibre. Suite à cette rencontre, monsieur Éric Elchinger, directeur chez Orange nous adressait un récapitulatif de la situation.

Commune	#logements (convention)	#logements (IPE)	#programmé	#raccordable	Hors Périm. - Lgts neufs	Hors Périm. - Refus tiers	Comp. nette convention	Comp. nette IPE
St-Vitte-sur-Briance	152	163	163	111	0	0	73%	68%

Sur la commune de St Vitte, nous devons desservir 163 logements. Actuellement, 111 logements sont d'ores et déjà éligibles.

52 logements sont taggués « Raccordables à la demande » : ces logements seront éligibles sous 6 mois à partir du moment où les administrés font leur demande auprès de leur opérateur commercial.

## Mécanismes du RAD (Raccordable à la demande) :

- L'Opérateur d'Infrastructures taggue un immeuble RAD et le publie aux Opérateurs Commerciaux.
- Un Opérateur Commercial peut commander un RAD à l'Opérateur d'Infrastructures sur un immeuble taggué RAD.
  - ◇ Après acceptation par l'Opérateur d'infrastructures de cette commande, l'Opérateur d'Infrastructures lance la création du point de branchement et a 6 mois pour le déployer (sauf difficultés justifiées).
  - ◇ L'immeuble et les logements associés au Point de Branchement (PB) passent au statut « RAD en cours ».
- Une fois le PB déployé, les logements associés au PB passent raccordables dans l'IPE pour tous les Opérateurs Commerciaux, et les Opérateurs Commerciaux peuvent commander un raccordement client.

La demande doit donc se faire en début de processus via l'opérateur commercial.

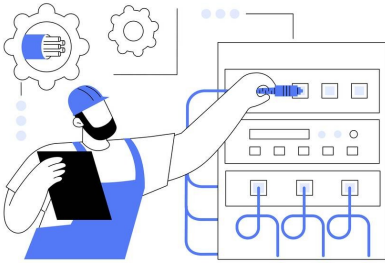
Pour connaître l'état de son adresse, il suffit de se rendre sur le site : <https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>

**Eric Elchinger**

Directeur des Relations avec les Collectivités Locales de la Haute-Vienne et de la Creuse



## En résumé



Pour ceux qui n'ont pas encore la fibre, il est nécessaire d'établir une demande auprès d'un opérateur (Orange, Free, Bouygues ou SFR). Normalement, suite à cette demande, dans une période de 6 mois la connexion devra être établie.

A savoir aussi, que tous les raccordements cuivre ne seront plus fonctionnels en 2029. Aussi, pour garder un téléphone fixe, il faudra que le logement soit équipé de la fibre et d'une box.

Reste aussi la solution du téléphone portable et/ou d'une connexion par satellite.

D'après le site de raccordement d'Orange, au 08/01/2026, les connections fibre sont réalisables sur tous les lieux-dits à l'exception d'une partie du Village d'Ozier.

Lieu-dit	Fibre OK	En attente	Lieu-dit	Fibre OK	En attente
LES ÂGES	Fait		LATRONCHE	Fait	
BRETAGNE	Fait		LAVAUD	Fait	
CURZAC	Fait		LE LIAT	Fait	
LA CROIX DE PONT-FEUILLE	Fait		LES PLATS	Fait	
LAVALADE	Fait		OZIER BAS		À venir
LA GANE DU MAS	Fait		BREGEAT	Fait	
LE MAS	Fait		COUSSAC	Fait	
LES VERGNES	Fait		LA BEAUBERIE	Fait	
LES NARDIÈRES	Fait		LE PEYCHAUD	Fait	
NOILHAS	Fait		NOVA	Fait	
CHASSAGNAT	Fait		TRATRADE	Fait	
FROMENTAL	Fait		LE CHATENET	Fait	
LAPEYROUSSE	Fait		LAVERGNE	Fait	
MOULIN D'OZIER	Fait		OZIER HAUT	Fait	

# Le site internet de la commune

[www.saintvittesurbriance.fr](http://www.saintvittesurbriance.fr)



ACCUEIL MA COMMUNE ▼ MA MAIRIE ▼ VIE PRATIQUE ▼ VIE ÉCONOMIQUE ▼ CULTURE ET LOISIRS ▼ TOURISME ▼ ACTUALITÉS LOCALES 🔍



ACTUALITÉS LOCALES / GAZETTE

Le moustique tigre arrive :  
soyez vigilants



ACTUALITÉS LOCALES / GAZETTE

20-21 septembre : les  
Journées du Patrimoine



ACTUALITÉS LOCALES / GAZETTE

Retour en images sur la  
Fête de Saint-Vitte



Notre site internet a quatre ans ! Une fois par mois, une petite équipe de bénévoles se réunit pour le faire vivre avec des mises à jour régulières. Si vous souhaitez les rejoindre (que ce soit de manière ponctuelle ou plus régulière), n'hésitez pas à contacter la mairie.

Toutes les idées d'articles, photos et autres documents sont également les bienvenus. Vous pouvez nous les envoyer à l'adresse mail de l'équipe du site internet :

[sitestvittesurbriance@gmail.com](mailto:sitestvittesurbriance@gmail.com) pour faire vivre le village !

Le site foisonne d'informations sur notre commune : actualités de Saint-Vitte et des environs, entreprises et commerces de proximité, informations pratiques sur l'eau et les ordures ménagères, curiosités touristiques de la région... Vous pourrez également y télécharger les anciennes gazettes ainsi que les délibérations du conseil municipal depuis 2020. Pour cela, rendez-vous sur [www.saintvittesurbriance.fr](http://www.saintvittesurbriance.fr). N'hésitez pas à nous faire part de vos idées d'améliorations et à participer.



# Journées européennes du patrimoine à Saint-Vitte

Qu'il pleuve ou qu'il vente, il en faut plus pour dissuader les amateurs de « vieilles pierres » de partir à la découverte de notre patrimoine. Bravant les averses, de nombreux visiteurs avaient décidé de visiter le château de Curzac à l'occasion des *Journées du Patrimoine*.

Certains sont venus des environs immédiats, curieux de découvrir un lieu qu'ils observent depuis toujours en passant sur la route mais sans avoir jamais eu l'occasion de s'y arrêter. D'autres venaient de Limoges ou de la proche Corrèze ou même de Dordogne ou de Charente.

L'intérêt des visiteurs est un bel encouragement à l'effort de conservation qui a été fait au fil des siècles par les différents propriétaires du château de Curzac et les questions fusent.

Ainsi ce jeune couple de visiteurs s'interroge : « C'est étrange, pourquoi n'y a-t-il que 3 tours ? »

La question est pertinente car en effet, comme nombre de demeures du XV<sup>ème</sup> siècle, à Curzac, quatre tours encadraient le corps de bâtiment... jusqu'à ce que l'une d'elles tombe en ruine et, menaçant de s'effondrer, soit rasée en 1536.

Un jeune garçon nous demande : « Mais où est l'entrée des souterrains ? » Au risque de le décevoir, il nous a fallu lui expliquer que Curzac étant construit sur un éperon rocheux, il n'y a ni souterrains, ni oubliettes, ni caves.

Cet amateur de chevaux se demande où sont situées les écuries. Elles étaient autrefois dans le bâtiment à l'extrémité de la terrasse et probablement dans une partie de ce qui est aujourd'hui la grange du château. Elle fut détruite par l'ouragan du 11 juillet 1717 et reconstruite intégralement par Marie Martin du Tyrac.

Mais au-delà de l'aspect architectural extérieur, à l'intérieur, un grand salon, installé au rez-de chaussée est ouvert à la visite. On y observe une frise sur laquelle figurent les blasons de tous les occupants de Curzac. L'histoire de chacun d'eux nourrit l'imaginaire des visiteurs intrigués par le mode de vie de ces chevaliers, magistrats, officiers, élus, religieuses... Depuis l'an 1290, 24 propriétaires se sont succédé. Sur une période de neuf siècles, Curzac a appartenu à cinq familles seulement. Et parmi elles, les Maulmont dont le blason qui orne la grande cheminée de la pièce est devenu celui de la commune de Saint-Vitte. Grâce aux bénévoles de la commune et à l'énergie communicative du Maire de Saint-Vitte, ces journées sont l'occasion de faire découvrir le charme d'une ruralité et d'un patrimoine aux racines millénaires.

*Aymar du Chatenet*

Le 10 décembre 2025





Les Archers au pied du château  
Accueil de courageux volontaires qui  
ont bravé le mauvais temps.





Le traditionnel concours de pâtés de pommes de terre

Mesdames Du Tertre et Béréziat ont remporté le prix du meilleur pâté de pommes de terre collaboratif 2025.



# La vie Associative

## Le repas des Anciens de la commune



La commune a convié nos anciens pour un repas chaleureux dans la salle des fêtes le 5 avril 2025.



## Le colis des aînés

70 colis préparés par la société Laredy ont été distribués à nos aînés qui n'ont pas pu assister au repas de la mairie.



# La bibliothèque

Cet automne à Saint-Vitte nous enveloppe encore de ses couleurs flamboyantes, mais il est vrai que les journées plus courtes nous incitent à la lecture, bien blottis au creux de nos maisons, ou bien dans notre bibliothèque, qui en cette année 2025 a reçu de nouveaux lecteurs de tous âges.

Nous avons pu leur fournir régulièrement, et avec grand plaisir, de nouveaux documents, qu'ils soient de type romans (adultes, adolescents), albums petite enfance, BD, DVD...

Suite à des demandes spéciales de nos adhérents, nous avons effectué de nombreuses réservations hors de notre bibliothèque, ce qui permet à nos lecteurs d'obtenir plus de documents selon leurs souhaits.



Au mois de mars 2025, nous avons reçu Adeline Ruel, autrice et illustratrice jeunesse pour un atelier dessin parents/enfants, qui s'est déroulé dans une douce ambiance ; ceci a permis aux enfants de poser de nombreuses questions sur l'art de l'illustration.

Les œuvres de cet atelier sont exposées dans notre bibliothèque, aux côtés des albums de cette artiste. Ce fut un moment de détente studieuse suivi d'un goûter offert par la municipalité.

Nous projetons pour 2026 d'autres animations au sein de notre bibliothèque, pour découvrir des variétés de modes d'expression autour du livre, qui ne manquent pas.

**Nous sommes à la recherche dans ce cadre, d'un(e) animateur(trice) qui accepterait de venir dans nos locaux une fois par mois (mercredi ou samedi) pour conter des histoires à de jeunes enfants.**

Nous vous rappelons que notre bibliothèque **est ouverte LE MERCREDI de 15h à 17h**. L'entrée et les emprunts sont gratuits.



# Les journées jeux

Pour les vacances de Pâques 2025 s'est déroulée à la salle des fêtes de St-Vitte une journée jeux de société qui réunissait les enfants des accueils de loisirs de St Germain et de Magnac.

Une cinquantaine de jeunes et leurs équipes d'animation ont joué ensemble à des jeux de société. Une journée encadrée notamment par les bénévoles de l'association Ludotech, mettant à disposition leur potentiel de jeux.

Dans la continuité, le lendemain toujours à St Vitte, l'association accueillait les familles pour la découverte de jeux de société, élargissant leurs propositions aux jeux vidéo, autre vecteur de l'activité de Ludotech.



## *Deux belles journées autour du jeu de société*



A ce titre d'apprentissages fondamentaux, le jeu de société est un outil indispensable dans la mission d'un accueil de loisirs. L'ACM de St Germain les Belles **développe cette approche du jeu depuis de nombreuses années pour en faire un élément fort de son projet pédagogique, qui ne cesse de prendre de l'importance.**



## **Il existe tout un univers du jeu de société**

Le jeu sous sa dimension ludique est un extraordinaire vecteur de l'apprentissage des règles, des valeurs de vie en groupe, d'éveil et de développement de l'individu. Il est également créateur de liens entre les individus.

Le jeu est nécessaire à l'enfant. Il lui permet de grandir ; grandir au sens de se socialiser, de nouer des contacts avec les autres, d'apprendre des règles. C'est un support d'apprentissage, d'expression, de développement de l'imaginaire et de créativité, mais son premier objectif est le plaisir donc générateur de bien-être.

Le jeu, et en particulier le jeu de société, est la base d'apprentissages fondamentaux. Mais le jeu de société n'est pas réservé à l'enfant. Le jeu pour chacun se révèle générateur de plaisir et vecteur d'apprentissages et de construction intrinsèque.



Le jeu est une occasion unique d'apports de connaissances dans tous les domaines.

L'énorme pluralité des mondes imaginaires, historiques, l'incroyable diversité de mécanismes et de supports caractérisent le jeu de société dit moderne.

Il favorise les échanges, le vivre ensemble, il véhicule l'écoute des autres. Il permet de découvrir l'autre sous un prisme différent.

*« On peut en savoir plus sur quelqu'un en une heure de jeux qu'en une année de conversation » (Platon)*

Il aiguise la logique et la mémoire, nous apprend à élaborer des stratégies.

Prévoir une stratégie, anticiper celle des autres et planifier ses coups sont des atouts qui serviront dans d'autres situations. Il enseigne l'apprentissage à l'intégration et à l'adaptabilité à diverses situations.

Par le plaisir, il y a volonté et envie de faire.

Des plus complexes aux plus basiques, les jeux de société représentent une diversité énorme ; jeux de mémoire, de course, d'observation, de stratégie, de hasard, d'adresse, de coopération. Ils apportent de nombreuses émotions – excitation, joie, frustration parfois – recherchées par beaucoup de joueurs, petits ou grands. Ce besoin irréprensible d'amusement semble faire véritablement partie de la nature humaine.



*« La maturité de l'homme, c'est d'avoir retrouvé le sérieux qu'on avait au jeu quand on était enfant »*  
Nietzsche

Pour mieux aborder le monde du jeu de société et qu'il en découle un réel plaisir, il est nécessaire d'être accompagné, guidé. C'est l'objet de l'association Ludotech : faire jouer, faire découvrir pour une entrée dans le monde du jeu par la porte principale, celle du plaisir. Ce découragement pour certains de lire les règles est oublié, et l'immersion vers de nouveaux rivages peut commencer. On devient acteur avec les autres joueurs dans un nouveau monde.



*« Jeu après jeu, l'enfant devient « je » »* (Arnaud Gazagnes)

### Renforcer les liens familiaux.

Plus vous passez de temps en famille, meilleurs seront les liens qui vous unissent quand vous jouez tous ensemble. On découvre alors ses enfants autrement.

Une étude récente a mis en lumière l'importance du jeu à la maison.

Les chercheurs ont remarqué que les élèves qui jouaient régulièrement à des jeux de société en famille avaient tendance à mieux performer.

Cela soulève une question intéressante : et si le jeu en famille était la clé pour préparer nos enfants à réussir à l'école...



*Doit naître en chacun la conviction que le plaisir et l'expérience du jeu de société sont des outils pour apprendre et se développer tout au long de sa vie.*

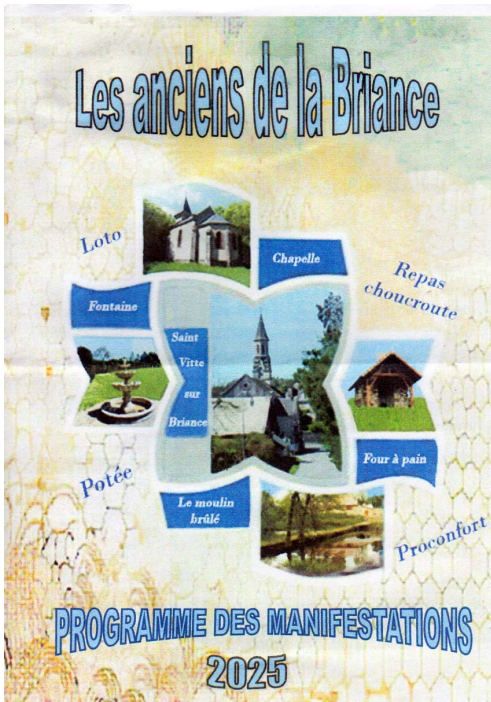
*« Le jeu est la plus belle des jouvences »*  
(Luo Xia Hua)

**Alors jouez...**



# Le Club des Anciens

Le 25 janvier 2025, le club a tenu son assemblée générale et à cette occasion Jeannine Gilles, la présidente a présenté tous ses vœux à tous ses adhérents.



De nombreuses manifestations ont encore eu lieu cette année pour le plaisir de tous.

Dimanche 9 mars	:	Loto
Dimanche 30 mars	:	Repas du club
Dimanche 18 mai	:	Repas choucroute
Lundi 14 juillet	:	Repas dansant
Lundi 1 <sup>er</sup> septembre	:	Réunion « Proconfort »
Samedi 13 septembre	:	Repas Potée
Dimanche 12 octobre	:	Loto
Mercredi 3 décembre	:	Repas de Noël



La présidente a vivement remercié tous ses adhérents, ses partenaires financiers, ses bénévoles ainsi que la municipalité pour leur soutien et leur engagement permanent.

Souhaitant que 2026 soit aussi riche en projets, la séance a été clôturée autour d'un verre de l'amitié.

**Jeannine Gilles**



# Atelier Equilibre



Une activité qui s'adresse à ceux qui ont besoin d'une gymnastique qui puisse s'adapter à leur rythme, quel que soit leur âge. Elle ne comporte pas d'exercices violents, trop difficiles ou trop rapides. On y exerce la fonctionnalité des muscles et des articulations, et la capacité à se mouvoir aisément. De plus, se réunir provoque d'excellentes opportunités de faire de nouvelles connaissances.

## Où, quand, comment ?

L'association SIEL BLEU propose chaque jeudi matin de 10h30 à 11h30 à la salle polyvalente, un atelier de prévention santé dédié aux seniors. Animé par Baptiste MOTHES, intervenant diplômé d'une Licence APA (activité physique adaptée), cet atelier propose des activités physiques adaptées travaillant le renforcement, la souplesse, le cardio... ainsi que des exercices de mémoire.

Ces séances favorisent aussi le lien social, dans un cadre convivial et bienveillant.



# Cous'y Vitte



Les ouvrières de Cous'y Vitte sont toujours à l'œuvre. A la rentrée de septembre l'association a accueilli 2 nouvelles adhérentes.

L'assemblée générale s'est déroulée le 18 mars 2025 en présence de Stéphane Prévost, maire de Saint Vitte, et de Maxime Dalbrut, président d'honneur.

## Les manifestations de l'année 2025 :

- 7/01 Galettes des rois
- 4/02 Crêpes de la chandeleur
- 11/05 Expo La Croisille sur Briance
- 21/05 au 14/06 Expo Office de Tourisme
- 17/06 Repas d'été
- 13/12 Marché de Noël à Magnac Bourg
- 16/12 Repas de Noël
- 20/12 Marché de Noël à St Germain les Belles



## Les projets pour 2026 :

Au printemps : sortie à St Junien

Fête du livre à St Vitte

Cous'y Vitte est en fait un atelier créatif où l'on peut faire de la couture, de la broderie, du tricot, du crochet, du quilling et même du pergamano. L'atelier est ouvert tous les mardis à partir de 13h30.

Nous remercions le maire et le personnel de la mairie de St Vitte et l'OT de St Germain pour leur accueil chaleureux.

**Renseignements au  
06 72 35 22 04**

# Collectif Rhizome

Le Collectif RHIZOME, « agitateur de bonnes ondes », tient à remercier toute l'équipe municipale de Saint-Vitte-sur-Briance pour son soutien et sa confiance accordée à nouveau l'année dernière pour l'organisation de la Fête de Saint-Vitte.



Encore une fois, cette fête annuelle ne pouvait voir le jour sans :

- ⇒ ses Bénévoles (mise en place, accueil, service restauration...)
- ⇒ ses Jeunes Agriculteurs (qui vous préparent le repas)
- ⇒ ses Pâtisrières (qui nous concoctent les délicieux gâteaux)
- ⇒ nos Visiteurs, sans qui la fête ne serait pas !

Un très grand merci à tous, et particulièrement à Frédéric Faye, l'agent communal de St-Vitte qui, au fil des années, a toujours fait preuve d'une grande attention et d'un dévouement sans faille pour nous faciliter l'organisation de cette fête et nous aider dans cette tâche.







***Prochain rendez-vous à ne pas manquer : la fête du village de Saint-Vitte-sur-Briance le Samedi 13 Juin 2026.***

Musique, concerts, danses, repas, animations seront proposés.

Le Collectif Rhizome





# Les Archers du Martoulet

Le club des Archers du Martoulet est affilié à la FFTL (France Field Tir Libre) orienté sur le tir de parcours. **Mais les Archers du Martoulet proposent avant tout, l'apprentissage du tir à l'arc.**

L'archer s'orientera sur les bases de son apprentissage sur les différentes disciplines du tir à l'arc : tir olympique, tir parcours selon l'arc choisi.

**C'est une spécificité du club.** Toutes les catégories arcs sont présentes du longbow, flèches bois au compound équipé d'une foule d'accessoires !!

Mais Tous sont archers.

## Des infrastructures uniques pour un club

- ◆ Tir salle dans la halle Tennis de St-Germain-les-Belles équipée d'un mur en stramit de 11 cibles (distance de 10 à 30 m) et de cibles mobiles pour utiliser l'espace au maximum par la mise en place d'ateliers spécifiques
- ◆ Tir extérieur de 10 à 70 m sur le terrain des Planchettes à St-Vitte-sur-Briance
- ◆ Tir nature sur parcours permanent (blasons et cibles 3D) à St-Vitte
- ◆ Un espace éventail de tir 3D et cibles papier pour les séances encadrées.



**Les séances encadrées ont lieu le samedi matin. Ces cours sont assurés par des cadres diplômés ou expérimentés. Des séances en tir libre se déroulent les mardis et jeudis soir.**

Ces dernières semaines, depuis octobre, ces séances préparent les archers qui participent aux Parcours France indoor.

Des sorties sur notre parcours ou des compétitions ont lieu les dimanches. Sur la saison 2024/2025, le club a accueilli 40 archers, avec toujours cet équilibre entre jeunes, adultes femmes et hommes. (Des jeunes à partir de 9 ans). Les archers sont motivés et assidus.



*Le club a organisé en concours interne le tir de la Saint Sébastien remporté par Yoann pour la seconde fois. Saint Sébastien est le patron des Archers. Le concours après entraînement se résume à une meilleure flèche sur une zone à 30m.*



Les archers se sont déplacés sur de nombreuses Compétitions. Les résultats sont toujours très bons avec de nombreux podiums dans toutes les catégories.

***Au cours du parcours France (Championnat de France FFTL), Camille est monté sur la plus haute marche chez les cadets succédant à Alana chez les filles en 2024. Nolan et Loris ont rapporté la médaille d'or du parcours France indoor 2025, Jean-Noël et Yohan la médaille de bronze, chacun dans leur catégorie :***

***De très belles performances***



En 2025, le club a continué à être partenaire dans la politique enfance territoriale. Il a mis à disposition le matériel, pour les cycles tir à l'arc menés en direction des accueils de loisirs de St-Germain, Magnac Bourg, et St-Hilaire-Bonneval organisés dans le cadre du « plan mercredis ». Ces cycles visent à faire découvrir le tir à l'arc sur plusieurs séances et sont finalisés par un concours inter-centres. Les jeunes ayant découvert et aimé l'activité peuvent ensuite rejoindre le club avec des acquis évidents.

Ce fut encore une belle année pour les Archers du Martoulet.

La réputation du club s'impose de plus en plus, hors de ses frontières, par sa singularité et sa dynamique.

La saison 2025/26 démarre sur ce même élan avec autant d'archers (41 tireurs à compter de septembre 2025).

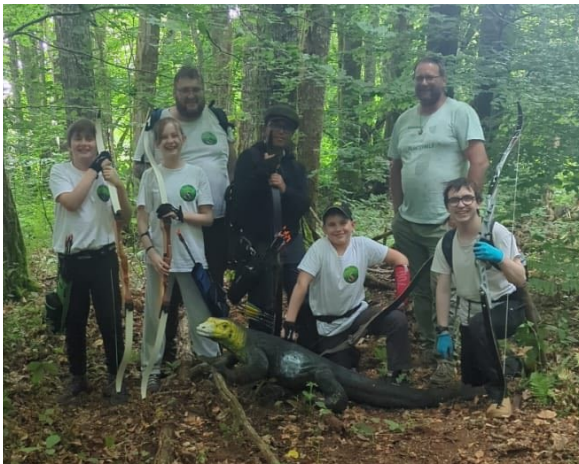
Je voudrais juste souligner que le club des Archers du Martoulet est une association et, comme toute association, il ne pourrait fonctionner sans l'investissement de ses bénévoles et le soutien de certaines collectivités publiques. **Un grand merci aux propriétaires qui nous laissent profiter des espaces des Planchettes à St Vitte.**



Le club a organisé son troisième concours sur le site de St-Vitte-sur-Briance en juin 2025.

Ce fut un moment très convivial ; les parcours furent très appréciés des archers présents.

***Cet évènement a été possible grâce à la motivation de l'équipe de bénévoles du club et au soutien des propriétaires terriens ayant mis certains espaces à disposition.***



***Vos flèches manquent de portée, fut la remarque du maître, parce que spirituellement vous ne portez pas assez loin. Comportez-vous comme si le but était l'infini.***

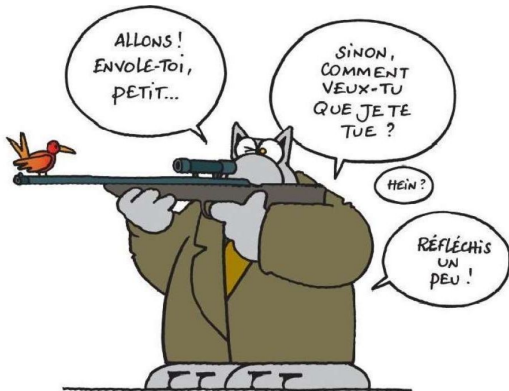
Les archers ont participé aux journées du patrimoine au pied du château de Curzac à Saint-Vitte-sur-Briance, et à la manifestation autour du concours de labours organisée par Vicq'envies. À ces occasions, le club a fait découvrir le tir à l'arc à de nombreux participants.

Le club était également présent sur le premier festival de Masseret Western Country, évènement très dense, unique, très bien organisé par les Coyotes 19.

**Éric Wagner 0674774083**

**Jean-Noël Priollaud 0675901614**

# L'ACCA de Saint-Vitte



L'association de Chasse Communale Agréée de SAINT VITTE SUR BRIANCE (ACCA) compte une vingtaine de membres pour la saison 2025-2026. Rappelons que le permis de chasser coûte 0 euros en HAUTE-VIENNE. Si la chasse vous intéresse, n'hésitez pas à demander des renseignements auprès de la fédération départementale des chasseurs de la Haute Vienne par téléphone au 05-55-01-39-00 ou par internet : [www.fdc87.com](http://www.fdc87.com).

En mars 2025, des comptages de nuit ont été réalisés par les membres de l'ACCA sur la commune afin d'évaluer le gibier potentiel sur le territoire. Ces comptages se sont déroulés sur 4 samedis.

Il a été recensé 30 lièvres, 181 chevreuils, 118 renards, 4 sangliers, 2 lapins de garenne, 12 blaireaux, 3 fouines ou martres, 6 bécasses, 9 canards et 4 ragondins. On remarque que le renard est bien présent sur le territoire et que le lièvre reste aussi présent.



Concernant les dégâts commis par les E.S.O.D (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts), comme le renard, le ragondin, etc. l'ACCA dispose de 3 piègeurs agréés, n'hésitez pas à les contacter en cas de dégâts.



### Petit rappel de sécurité :

Lors des battues, nous apposons des panneaux jaunes (CHASSE EN COURS) pour prévenir les usagers de la route de notre présence et surtout de celle de nos chiens.

Alors, **merci de lever le pied** pour la sécurité de tous.

**Le Président et le conseil d'administration vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026**

# Compagnie La Voix dans ma tête

La compagnie continue son petit bonhomme de chemin dans le village. Cette année elle s'ancre encore plus dans notre belle région avec un changement du bureau composé d'habitant.es du territoire.

Elle a pu organiser comme l'an passé deux dimanches PoéticO Pouet Pouet au Mas !

Et cette année une nouvelle formule avec un atelier d'écriture le matin, un repas et toujours le concert à 15 h.



Deux artistes de la chanson ont été accueillies



Eloïse Guelam



Iara Kelly

Un été réussi pour les concerts de Matilde sans H, avec la participation aux marchés fermiers des alentours et une belle tournée en Nouvelle Aquitaine d'une quinzaine de concerts.

La compagnie souhaite continuer de participer à l'accès aux spectacles vivants sur notre territoire avec ses 4 spectacles musicaux et participatifs, alors n'hésitez pas à nous solliciter !

Compagnie La voix dans ma tête

06 30 90 15 31 [cielavoixdansmatete@gmail.com](mailto:cielavoixdansmatete@gmail.com)

7 rue du Mont Gargan

87380 St Vitte sur Briance

Licence : L-D-22-005562

# Equi Briance Oxygène



Petit retour de l'année qui viens de s'écouler pour notre association EQUI BRIANCE OXYGENE.

Suite à un changement d'une partie du bureau en mars 2025 et avec un planning arrivé un peu tardivement, nous avons réussi à faire 9 randonnées dont une sur deux journées, avec une participation allant de 7 à 15 chevaux.

La journée de nettoyage des chemins sur la commune de ST VITTE se fera en début d'année 2026.



J'ai le sentiment que tous les adhérents s'impliquent de plus en plus pour continuer à faire vivre cette association.

Je tenais à remercier Monsieur le MAIRE et toute son équipe pour l'accueil toujours chaleureux.

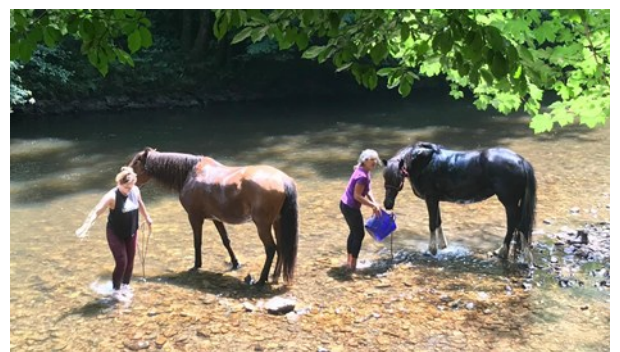
Je voulais également remercier Jean-Louis RENAUDIE FAYE, qui a décidé de laisser sa place de président, ainsi que Nathalie LATOUR, secrétaire. Ils ont œuvré pendant des années et réalisé un travail énorme.

Un grand merci à tous les deux.



**Les prévisions pour 2026 :** Nous allons continuer à découvrir notre magnifique Limousin, proposer des stages encadrés par des professionnels de l'équitation et recruter de nouveaux cavaliers pour partager cette belle passion.

**JEROME CONSTANTY**



# Les donneurs de sang

Donner son sang, c'est un geste simple, généreux et vital. Chaque don peut sauver plusieurs vies. L'association des Donneurs de Sang Bénévoles "Belles Briances", active à Saint-Germain-les-Belles et aux alentours, œuvre toute l'année pour sensibiliser et encourager chacun à franchir le pas.

## Bureau :

En avril 2025, lors de l'assemblée générale, un nouveau bureau a été élu pour poursuivre les actions engagées et renforcer la participation aux collectes :

Présidente : Léa-Anna Cheype

Vice-présidents : Catherine Bonnet, Jean-Claude Bouillaguet, Jean Martineau-Figuette

Secrétaire : Sylvie Richard

Secrétaire adjointe : Nadine Poncin

Trésorier : Olivier Valadas

Trésorière adjointe : Catherine Soumagnas

## Animation :

La soirée paëlla a, une nouvelle fois, réuni les habitants dans la joie et la bonne humeur. Avec 180 participants, cet événement a été un vrai moment de partage et de solidarité, permettant à la fois de se retrouver et de soutenir la cause du don de sang. Un grand MERCI à tous les bénévoles et aux participants qui ont contribué à faire de cette soirée un véritable succès.

## Dates des collectes 2026 :

\*Vendredi 13 Février

\*Vendredi 17 Avril

\*Vendredi 19 Juin

\*Vendredi 21 Août

\*Vendredi 16 Octobre

\*Vendredi 11 Décembre



*De 15 h 30 à 19 h 30 à la Salle Polyvalente de Saint-Germain-les-Belles*

*On vous attend nombreux !!! Donner son sang, c'est offrir la vie.*

# L'Accueil Collectif de Mineurs de St Germain les Belles

La structure intercommunale mène son objectif d'accueillir les enfants de 3 à 14 ans sur les périodes hors temps scolaire dans le cadre d'un projet éducatif et pédagogique clairement identifié.

Il est ainsi développé une politique d'accueil et d'animation de qualité prenant en compte toutes les dimensions de l'enfance de 3 à 14 ans, menée par une équipe d'animation diplômée.

*L'accueil de loisirs de St Germain les Belles n'est pas seulement un lieu d'accueil des enfants selon les besoins des familles. Il a vocation à mettre en place un projet visant au bien-être de l'enfant, à son épanouissement et au développement des capacités de chacun : des orientations découlant d'un projet pédagogique écrit par l'équipe d'animation qui sont empreintes des valeurs d'éducation populaire.*



## Les mercredis

**Le centre fonctionne de 7h30 à 19h00.**

**Les enfants sont accueillis en majorité à la journée.**

**La structure a intégré le dispositif gouvernemental du «Plan Mercredis».**

**Les activités sont le plus souvent organisées en cycles dans une logique de parcours sur l'intervalle entre deux périodes de vacances :**

**des cycles qui organisent une progression pédagogique au fil des séances et finalisés par une création, une sortie ou un évènement fort. La structure s'attache à développer des activités basées sur les compétences propres des animateurs du centre.**

**Quelques exemples de cycles mis en place en 2025 :**

Nouveaux Sports de lancers dont l'initiation au boomerang, tir à l'arc, rugby avec l'ACM de Magnac, sarbacane, perfectionnement au jeu d'échecs, construction collective d'une maquette de village de Noël, redécouverte des jeux de billes sur plateau, cycle « Savoir rouler à vélo », projet nature, éveil musical, jardinage...



L'accueil de loisirs de St Germain les Belles mène un projet **Education au territoire**. **Les objectifs pédagogiques centraux :**

**Le patrimoine naturel est l'espace privilégié pour développer le lien de la nature avec l'enfant tant bénéfique dans l'épanouissement de l'individu au travers de ses différentes dimensions physique, affective, sociale, cognitive.**

**En 2024 et 2025, l'orientation de cet objectif se porte sur le patrimoine bâti avec le soutien de la DRAC sur le dispositif « C'est mon patrimoine ».**

***L'éducation citoyenne au territoire et la contribution à la préservation de ces richesses communes.  
Le lien avec le territoire permet aux enfants de se construire comme citoyens de ce territoire.***

Le projet de 2024 s'était orienté sur la Villa d'Antone, site de Pierre-Buffière.

Ce fut un projet unique mené par le centre en partenariat avec l'association Dupuytren (Villa d'Antone), l'association Archéologie et paysages d'Uzerche et la Maison du Père Castor.

**A partir de septembre 2025, quatre sites médiévaux du territoire Briance Sud Haute-Vienne (les tours médiévales de Château-Chervix et de St Germain-les-Belles, la Celle Grandmontaine à Meuzac et la motte castrale de La Porcherie) sont au cœur du projet des « Médiévaloïdes ».**

Ce projet est élargi à l'ensemble des accueils de loisirs du territoire Briance sud Haute-Vienne, en partenariat avec le Musée Cécile Sabourdy et des artistes plasticiens de la Calade d'Uzerche. Ce projet est soutenu par la DRAC et la DRAJES.

Sur 5 mercredis, les enfants étaient invités à se réapproprier les traces de notre histoire en déployant autour d'elles un imaginaire fertile, inventif et joyeux.

Les enfants seront ainsi amenés à devenir des passeurs d'histoires entre Savoirs, fictions et médiation

Le projet se poursuivra en 2026 par un cycle de découverte du Moyen-Age au sein des accueils de loisirs, des ateliers durant les vacances de février par des créations plastiques et se finira **sur l'organisation d'une grande kermesse médiévale ouverte à tous le 17 avril 2026.**

### L'accueil périscolaire

La structure accueille les enfants de maternelle, primaire et collège de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 19h00 les jours d'école.

Il faut rappeler que durant cet accueil, **la priorité est donnée au soutien scolaire.**

Le temps est ensuite orchestré autour de la mise en place de jeux de société, de jeux de construction, d'activités extérieures ou manuelles. Les enfants peuvent aussi continuer certaines activités suivies du mercredi.



### Journée pain et pizzas à St-Vitte

L'accueil de loisirs de St Germain est acteur au niveau du projet éducatif de territoire intercommunal (PEDT) en lien constant avec les centres de Magnac et de St Hilaire, pour la conduite d'une action complémentaire, cohérente et de qualité en direction des enfants et des jeunes de la Communauté de Communes.





### Les vacances scolaires

L'accueil de loisirs fonctionne durant chaque période de vacances scolaires. La structure recrute des jeunes du territoire pour renforcer l'équipe.

La palette des activités proposées est très large. De nombreuses activités sportives, de bricolage sur tous matériaux, des grands jeux, sont organisés au sein de la structure.

L'organisation des activités sur les vacances s'est développée sur des semaines à thème (préhistoire, pays, oiseaux, aborigènes, ...). L'orientation est de limiter les sorties non locales et de privilégier les sorties nature et les activités de plein air.



*L'organisation des déplacements est simplifiée par l'utilisation d'un second mini-bus sponsorisé par des artisans et des commerçants de notre territoire.*



### **Un des temps forts fut l'organisation et la mise en place d'un séjour nature au camping de St Germain**

Quinze enfants ont vécu cette belle expérience au contact de la nature, au travers de nombreuses activités de plein air : orpailage et rando rivière, rando nocturne, sarbacane en parcours forêt, tir à l'arc, course d'orientation, activité autour de la flore et la faune encadrée par Fred (maison du Père Castor).



### *Quelques animations*

La journée fabrication de pain et pizzas au four à pain de St Vitte sur Briance ou la sortie à Vulcania. Les animations « Vamos à la playa » de l'été 2025 mises en place par l'Office du tourisme, le passage du Tour du Limousin, la journée jeux à St Vitte.

## Illumination du bourg

Un stagiaire à la mairie



Aidés de leur stagiaire Elie, Fred et Carole nous proposent une fois de plus quelques merveilles pour la décoration du bourg à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Un grand merci à eux !



Cette année, la commune a accueilli Elie, collégien et Saint-Vittois, pour son stage de troisième.

« J'ai beaucoup appris pendant cette semaine auprès de Fred (mon maître de stage) et Carole. J'ai particulièrement aimé la diversité des tâches à effectuer : déplacements dans d'autres villages pour récupérer du matériel, ramassage de branches, bricolage dans le hangar... et surtout l'installation des décorations de Noël ! »





# Octobre Rose



**Octobre rose** est une campagne annuelle mondiale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. C'est également l'occasion de récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet événement est le ruban rose.



Originnaire des États-Unis où elle a eu lieu pour la première fois en 1985, la campagne a gagné la France en 1994. Elle informe par exemple sur l'importance d'un dépistage précoce et d'un suivi médical régulier, notamment à partir d'un certain âge.



Le cancer du sein est la forme de cancer la plus fréquente et la plus mortelle chez les femmes. Mais les hommes sont également touchés, et représentent 1 % des patients souffrant de cette maladie.





Le dépistage permet de détecter le cancer avant l'apparition des symptômes. Plus la maladie est détectée tôt, plus les chances de guérison sont élevées. Le dépistage contribue également à réduire les séquelles et la lourdeur des traitements.



Cette année encore, un petit groupe de bénévoles a mis notre commune aux couleurs d'Octobre Rose. Un grand merci à eux !

Pour en savoir plus : <https://www.ligue-cancer.net/octobre-rose>

# Le Tour du Limousin



Le passage du Tour du Limousin ce 22 août a mobilisé pas moins de vingt commissaires bénévoles sur St Vitte pour assurer la sécurité au passage des coureurs. Un évènement toujours populaire même si le passage d'un peloton reste très furtif. Spectacle de couleurs, et de belles mécaniques pour les amateurs, passage de la caravane lançant à la volée ces goodies publicitaires trésors d'un moment, sont les ingrédients d'un plaisir éphémère.

Mais l'envers du décor s'affirme tout autant :

- ⇒ des véhicules plus nombreux que les sportifs, lancés à toute vitesse sur nos petites routes,
- ⇒ et médiatiquement, un déni incompréhensible de cette boucle sud, qui concernait la traversée de nos communes de Briance Sud Haute-Vienne, si ce n'est les 20 secondes du départ à St Hilaire.

Pas une seule image ni commentaire sur nos villages traversés, ce qui est regrettable....

# Saint-Vitte, village agricole

Saint-Vitte est un village ancré dans la ruralité mais force est de constater que le monde agricole pourrait être davantage représenté dans nos articles. Vous êtes agriculteur en exercice ou à la retraite, et vous souhaitez témoigner de votre expérience ? Vous avez la parole. Nous sommes preneurs de textes, photos et/ou témoignages (concours de labour ayant eu lieu sur la commune, expériences personnelles, etc.) pour la gazette et le site internet. Pour cela, il vous suffit de contacter la mairie.

Un grand merci aux agriculteurs nous ayant transmis des photos cette année !





# Le chanvre à Saint-Vitte



## Pierre labora dins la chanabau...

Nous avons tous trouvé, dans de vieilles armoires, des draps de couleur grise, souvent composés de deux lés cousus ensemble, ou encore des chemises longues (très prisées actuellement par les groupes folkloriques). Le textile utilisé, essentiellement produit localement en Limousin était le chanvre.



**De la production de chanvre**, on tirait des fibres textiles servant à fabriquer le linge d'utilisation courante pour la famille : draps, chemises, torchons, cordages. Vers 1900, sa culture occupait environ 1 500 hectares en Haute-Vienne, sur une surface globale cultivée de 549 000 hectares. D'après le Larousse Agricole de 1921, qui donnait les rendements à l'hectare, on peut évaluer la production de chanvre en Haute-Vienne à

environ 13 000 quintaux de filasse et 6 800 quintaux de graines. À cette époque, les échanges commerciaux s'étaient développés. Mais, sans doute plus par tradition que par nécessité, les paysans limousins continuaient à cultiver le chanvre pour le travailler et fabriquer les vêtements de base. Jusque dans les années 1870, il semble que tous les moyens étaient mis en œuvre pour vivre en quasi-autarcie, surtout dans les régions les plus pauvres.

A titre de référence pour la commune de Saint-Vitte, le village de Coussac (qui comptait alors 74 habitants) cultivait, au cadastre de 1836, 1 hectare et 83 ares de chanvre pour 4 exploitants (Brondeaud, Varacher, Briansoulet (dit « fallet ») et Guilhem). De petites surfaces donc, mais qui laissent des traces dans la toponymie : dans chaque village, des parcelles sont toujours appelées « La chanabau » c'est à dire « la chènevière ». C'était une parcelle de petite taille, située le plus près possible de la maison d'habitation. En effet, les oiseaux étaient friands des graines. La proximité des habitations avait un avantage évident : les enfants ou les femmes, tout en surveillant le bétail ou en cousant ou filant, pouvaient éloigner les dévoreurs de graines en les effrayant. La plante ne poussait bien que dans les terrains relativement humides, soigneusement préparés, labourés et bêchés le plus profondément possible, puis richement amendés.



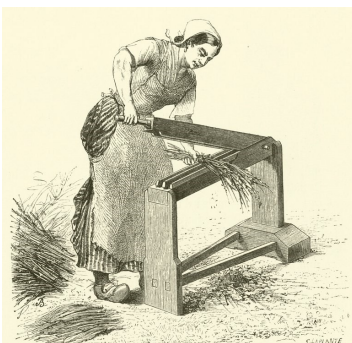
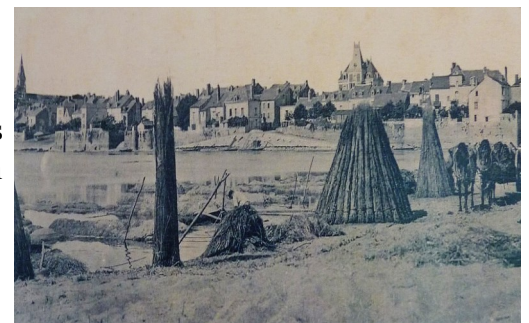
La croissance de la plante étant achevée en deux mois, la récolte pouvait commencer à la fin du mois d'août. Elle se déroulait en deux étapes : on arrachait d'abord les pieds mâles et on laissait les pieds femelles quelques jours supplémentaires pour permettre aux graines de mûrir, graines qui servaient de nourriture aux volailles, à la fabrication d'huile d'éclairage (dans le chailh) ou de renouvellement de semences. La récolte ne se faisait pas sans « désagréments » : en effet, le taux de THC (principe actif du cannabis) avait beau être très bas (en principe moins de 3%), ce taux restait fluctuant, les semences n'étant pas sélectionnées. Aussi les personnes affectées à la récolte se plaignaient-elles souvent de maux de tête et d'un état d'ébriété récurrent... bref il y a fort à parier qu'ils seraient aujourd'hui testés positifs sur la route !



FIG. 398. — Chanvre.  
a. Mâle ; b. Femelle ; c. Fleur mâle ;  
d. Fleur femelle.

Les tiges, assemblées en bottes et liées en trois endroits, étaient ensuite portées au **rouissage**.

Le but du rouissage était de séparer les fibres textiles du chanvre des substances qui les agglutinent dans les tiges des plantes. L'opération était rendue possible par les actions conjuguées de plusieurs bactéries évoluant en milieu humide. Une fois l'opération terminée, les fibres pouvaient être isolées. Il se pratiquait dans des mares où les bottes étaient immergées dès la récolte. Le rouissage devait être suffisant en deux ou trois semaines quand les tiges se détachaient facilement sur une longueur supérieure à 10 cm. Ce procédé dégagait des odeurs très désagréables et exterminait tout ce qui vivait dans la mare : poissons, grenouilles, etc.



Venait enfin le **séchage** puis le **broyage** à l'aide d'un outil appelé **bargue** (voir illustration), ses mâchoires s'encastrant dans des espaces plus fins. Les restes de bois étaient ainsi séparés de la filasse. Le **peignage** enfin consistait à passer la filasse entre des piques de fer (voir illustration), nombreuses et serrées, plantées sur une planche.



Venait ensuite le **filage**. Les **femmes se chargeaient de cette tâche effectuée de manière complètement artisanale**. Dans son livre *La société rurale traditionnelle en Limousin*, Albert Goursaud décrit ce **travail**. « La fileuse attachait la filasse à une quenouille, puis se munissait d'un fuseau en bois très léger, lequel était surmonté d'une coche en fer. Sur cette dernière était façonnée une rainure terminée par un petit crochet.



Prenant entre ses doigts une petite partie de la filasse, la fileuse commençait par confectionner un fil grossier. Une fois ce dernier fixé au crochet, il fallait faire tourner le fuseau très rapidement, de manière à tordre ce fil sur toute sa longueur, tout en l'amincissant. Le fil devait être humidifié avec la salive de l'ouvrière. Pour obtenir plus de salive, elle suçait soit une noisette, soit un noyau de prune, voire une châtaigne sèche. Quand un fuseau était plein, on préparait le suivant après avoir retiré la coche du fuseau garni. »



Le fil, lavé et blanchi, puis séché une nouvelle fois, était conditionné en pelotes, prêtes dès lors à être travaillées par les tisserands. Chemises, draps, torchons ainsi tissés avaient une solidité indiscutable. J'ai cependant le souvenir d'un certain manque de souplesse ! Les tissus restant rêches, du moins lorsqu'ils étaient neufs.

### Les activités textiles à St-Vitte au XIXe siècle

Il est à supposer que ces métiers « de niche » restaient sans doute des métiers saisonniers ou annexes. Il n'est jamais précisé le type de textile travaillé (laine ou chanvre).

## On trouve, entre 1836 et 1846

### Six tisserands :

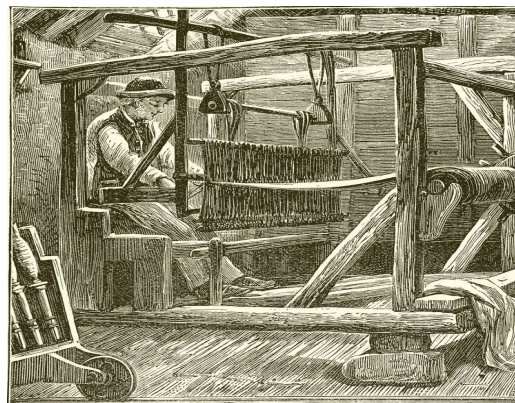
**Le Liat (Aulhat) :** Léonard Mounier (40 ans) Etienne Madore (30 ans ouvrier tisserand)

**Curzac :** Redempt Léonard (20 ans)

**Coussac :** Laforêt François (45 ans)

**Les Plats :** Roux François (40 ans)

**La Beuberie :** Madore Guillaume (40 ans)



### Trois tailleurs d'habits :

**Auzier :** Aubrun Georges

**Le Mas :** Mazeau Jacques

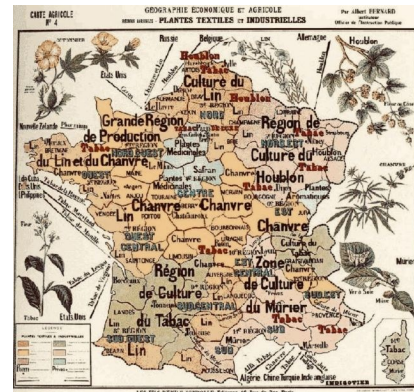
**Le Mazeaud :** Caparier Léonard

### Un peigneur :

**Les Plats :** Lafage François



A la fin du XIXe siècle, les usages commencèrent à changer : les communications devenaient plus faciles et la révolution industrielle était en marche. On commença ainsi à vouloir porter d'autres habits que ceux fabriqués localement. Cela entraîna une décroissance rapide des surfaces cultivées en France : 20 000 hectares en 1904 (à comparer avec les chiffres limousins), 12 000 en 1913. En Haute-Vienne, il ne restait que 16 hectares de chènevières en 1929 !



« La culture du chanvre a fait partie de l'histoire économique pendant des siècles dans la région, autour de la corderie et de l'habillement. Après un abandon au XXème siècle, le chanvre apporte aujourd'hui une voie d'avenir face aux enjeux actuels :

- **Protection de la ressource en eau** ; Une culture sans irrigation, avec pas ou peu d'intrants. Parfaite pour protéger les zones de captage d'eau potable
- **Eco-construction** ; Des matériaux chanvre exigeant peu de transformation, régulateurs d'humidité et sans pollution de l'air intérieur
- **Empreinte carbone faible** ; Grâce à son importante biomasse, 1 ha de chanvre capte, avant sa maturité, autant de CO2 qu'1 ha de forêt
- **Réduction des déchets** ; Tout est bon dans le chanvre : ses graines, sa tige, ses fleurs, ses feuilles, et peut-être même ses racines
- **Circuits courts** ; Un maillage de bassins d'approvisionnement au plus près des usagers. Une plus-value conservée le plus possible dans le monde agricole
- **Confort et santé** ; Un ratio idéal en oméga-3/oméga-6. Une importante source de protéines. Des indications bien-être et thérapeutiques multiples. » (extrait de « la filière chanvre en Nouvelle Aquitaine. »).

*Yves Briansoulet*

**Sources** : Matrices cadastrales 1836, Recensements de la population en 1836 et 1846, « La société rurale traditionnelle en Limousin » ouvrage en 5 tomes d'Albert Goursaud, Larousse Agricole 1921, souvenirs familiaux

# Les cérémonies

## 11 novembre

### Le 11 Novembre : Mémoire et Hommage, de l'Armistice aux Soldats d'Aujourd'hui

Chaque année, le **11 novembre** marque un moment solennel et privilégié de cohésion nationale en France. Ce jour férié commémore l'**Armistice de 1918** qui a mis fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), aussi appelée la Grande Guerre.

Ce qui était initialement l'hommage aux morts de 14-18 a évolué au fil du temps pour devenir un symbole de la mémoire et du sacrifice de **tous les soldats tombés pour la France**.

Le 11 novembre 1918, à **5h15 du matin**, l'Armistice est signé dans un wagon-restaurant aménagé, dans la clairière de **Rethondes** en forêt de Compiègne.

Il s'agit d'un accord mettant fin aux hostilités entre les Alliés (principalement la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis) et l'Allemagne. Le **cessez-le-feu** est effectif à **11 heures** précises, heure à laquelle les cloches des églises de France se mettent à sonner à la volée.



Après plus de quatre années d'un conflit dévastateur et sans précédent, qui a causé la mort de millions de soldats, notamment **1,4 million de Français**, les combats cessent. **Un Hommage Élargi au Fil des Décennies**  
Si la cérémonie du 11 novembre est profondément ancrée dans la mémoire de la Première Guerre mondiale, sa portée s'est élargie :



**En 1974-1975** : L'hommage est étendu à **tous les morts pour la France** des conflits postérieurs, incluant ceux des guerres de décolonisation (Indochine, Algérie, etc.).



**En 2012** : La loi étend l'hommage aux soldats français morts en **opérations extérieures (OPEX)**.

Le 11 novembre est ainsi devenu un jour de recueillement pour les sacrifices passés et contemporains.

Aujourd'hui, les cérémonies se déroulent devant les **Monuments aux Morts** érigés au cœur des villes et villages, où élus, anciens combattants et citoyens se rassemblent pour un moment de silence et de dépôt de gerbes.

**Le 11 novembre est bien plus que la simple célébration d'une victoire. C'est un engagement solennel à ne jamais oublier le prix de la paix et le sacrifice de ceux qui sont tombés pour la Nation, d'hier à aujourd'hui.**

## 19 mars

Le 19 mars 2025, St Vitte sur Briance a commémoré la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Cette date marque le 63e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, instauré par les accords d'Évian signés le 18 mars 1962. Cette journée vise à perpétuer le devoir de mémoire et à rassembler la communauté autour du souvenir des sacrifices consentis pendant ce conflit.

## 8 mai

Le 8 mai 2025, la France a commémoré le 80e anniversaire de la Victoire de 1945, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et la capitulation de l'Allemagne nazie. Cette année, les cérémonies ont pris une dimension particulière, soulignant à la fois le devoir de mémoire et la transmission aux jeunes générations.



A St-Vitte-sur-Briance la commémoration s'est tenue avec un dépôt de gerbe, des discours et un rassemblement devant le monument aux morts. Cette cérémonie a permis de rendre hommage aux combattants et aux populations civiles touchées par le conflit, tout en rappelant l'importance de la paix et de la solidarité internationale.



Ce 80e anniversaire a aussi été l'occasion de rappeler que la fin de la guerre en Europe ne signifiait pas la fin de toutes les souffrances, notamment dans les colonies, et de souligner l'importance de la mémoire historique pour les générations futures. Suite à la cérémonie, ceux qui le souhaitaient ont pu se retrouver à la salle des fêtes pour partager une collation.

# Le fleurissement

En juillet, le Jury des Maisons Fleuries a sillonné notre commune. Malgré la sécheresse, nous avons trouvé nos villages très joliment fleuris. Bravo à toutes et à tous pour votre engagement et votre persévérance pour le plaisir des yeux !



Pour vous récompenser de vos efforts, la municipalité offre à tous les participants des bons d'achat cadeaux. Pour les premiers prix, 20 euros ; pour les seconds prix : 15 euros.

Ces bons sont utilisables dans les deux commerces de proximité :

« Chez Tony » à Saint-Germain-les-Belles, et aux « Serres de Stéphanie » à Linards.



## ***Vous souhaitez participer en 2026 ?***

La participation est ouverte à tous les habitants de Saint-Vitte. Pour cela, inscrivez-vous en mairie avant la fin mai pour que le jury puisse apprécier votre fleurissement.





## La collecte des ordures ménagères. Le SICTOM et Le SYDED



⇒ **Pour Rappel :**

« **SICTOM** » est l'abréviation de Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères. Son objectif est l'organisation et l'exploitation d'un service intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères.

« **SYDED** » est l'abréviation de Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets. Il est en charge des politiques déchets (prévention, collecte sélective, traitement et élimination). Le SYDED assure sa mission de service public sur l'ensemble du territoire rural du département de la Haute-Vienne.

⇒ **La collecte et le traitement des déchets**

- Le SICTOM s'occupe de la collecte des ordures ménagères résiduelles sur son territoire. Cela représente la gestion d'un parc de plus de 11 000 bacs !  
Pour ce qui est des éco-points, des déchèteries et des composteurs, leur collecte est déléguée au syndicat de la Haute-Vienne, SYDED (SYndicat Départemental d'Élimination des Déchets).

⇒ **La gestion des déchets ménagers**

### Les déchets à ne pas déposer dans votre poubelle



#### **Déchets d'équipements électriques et électroniques**

Téléphones inutilisés, ordinateurs, petits appareils électroménagers et matériels électroniques ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Ils doivent être remis dans des circuits dédiés, par exemple via la reprise en magasin lors de l'achat d'un équipement neuf, le dépôt en déchetterie, ou les bornes de collecte présentes dans certaines zones commerciales et lieux fréquentés. Lorsqu'un appareil est encore en état de marche, le don à une association reste une solution pertinente pour prolonger son utilisation et réduire la production de déchets. Ces équipements contiennent des matières qui peuvent être récupérées et réemployées, ce qui évite le gaspillage de ressources et limite l'encombrement de la poubelle domestique.



#### **Piles et ampoules**

Les piles et les ampoules doivent être écartées des déchets courants. Elles peuvent contenir des substances nocives susceptibles de dégrader durablement les sols et de contaminer les eaux souterraines, avec des conséquences sur les milieux naturels. Pour une gestion adaptée, elles doivent être déposées dans les points de collecte prévus à cet effet, souvent disponibles en grande surface ou dans des lieux publics. Le plus simple est de les stocker séparément chez soi, puis de les apporter régulièrement en collecte afin de réduire les risques de dispersion et de favoriser la récupération des matériaux.

### Huiles alimentaires

Les huiles de cuisson usagées ne doivent pas être vidées dans l'évier ni dans les toilettes. Elles peuvent encrasser les canalisations, provoquer des bouchons et compliquer le traitement des eaux, avec des coûts importants pour les réseaux d'assainissement. Même si de très faibles quantités peuvent parfois être tolérées dans la poubelle, il est préférable de les confier à un point de collecte dédié. Des bacs existent en déchetterie et dans certains centres de récupération, permettant ensuite une valorisation de ces huiles. Conservez-les dans un récipient fermé et identifié, puis déposez-le dans une filière adaptée.



### Médicaments périmés



Les médicaments non utilisés ou périmés doivent être rapportés en pharmacie. Ils ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers et ne doivent jamais être évacués dans les toilettes, car leurs substances actives peuvent rejoindre les eaux usées et perturber les milieux aquatiques. La pharmacie assure une collecte sécurisée grâce à des contenants dédiés, puis l'orientation vers un traitement spécifique, ce qui limite les risques pour la santé et l'environnement.

#### ⇒ Les tarifs 2026 :

L'abonnement est compté par bac utilisé par l'utilisateur et sera compté mensuellement en cas de changement de situation de l'utilisateur (déménagement, changement de la taille du bac).

Le tarif du forfait fixe correspond aux frais fixes du S.I.C.T.O.M. Sud Haute-Vienne, à l'exception des frais relatifs à la collecte et des frais d'incinération des Ordures Ménagères et est identique pour tous les usagers et est fixé à 165 € pour l'année 2026.

Le tarif de la part fixe au bac correspond aux frais engendrés par la collecte des ordures ménagères et est fixé à 0,40 € du litre pour l'année 2026.



Le tarif de la levée du bac correspond aux financements du transfert et du traitement des Ordures Ménagères et est fixé à 0,025 € le litre du bac pour l'année 2026.

## Grille tarifaire 2026

Colonne1	Forfait fixe	Part fixe au bac ( 0,40 € au litre)	Total Abonnement	Levée unitaire ( 0,025 € le litre)
120 L	165,00 €	48,00 €	213,00 €	3,00 €
240 L	165,00 €	96,00 €	261,00 €	6,00 €
360 L	165,00 €	144,00 €	309,00 €	9,00 €
660 L	165,00 €	264,00 €	429,00 €	16,50 €
Abonnement sans bac	213,00 €		213,00 €	

## Événements ponctuels :

Un tarif spécifique est mis en place pour les demandes de fourniture de bacs pour des événements temporaires de moins d'un mois. Ce tarif comprend la fourniture du bac majorée des frais de déplacement du S.I.C.T.O.M. SHV. Les événements de plus d'un mois seront traités comme des attributions de bac individuel majorées des frais de déplacement forfaitaire.



Taille du bac	Abonnement pour une durée maximum d'un mois	Frais de déplacement forfaitaires	Levée unitaire
120 L	17,75 €	20 €	3 €
240L	21,75 €	20 €	6 €
360L	25,75 €	20 €	9 €
660L	35,75 €	20 €	16,50 €

## À combien s'élève ma facture ?

### Détail de la facture

La facturation est composée de 2 parties :

- ♦ une part « abonnement » qui correspond au financement de la collecte des ordures ménagères, des écopoints, des déchèteries et le traitement des déchets issus des écopoints et des déchèteries ainsi que les frais de gestion du S.I.C.T.O.M. SHV et du S.Y.D.E.D. 87.
- ♦ une part variable « consommation » qui correspond au transport et au traitement par incinération des ordures ménagères. Elle est basée sur le nombre de levées réel de votre bac sur l'année.

## Quelques nouveautés pour 2026

- ♦ Afin de répondre à des attentes particulières des usagers, il a été étudié la possibilité de facturer trimestriellement la redevance (REOMI).
- ♦ De plus, le paiement automatique à échéance sera proposé dès les facturations 2026.

Depuis plusieurs années, des études ont été effectuées par le SICTOM afin que la facture des usagers ne subisse pas de trop fortes augmentations dues au coût des traitements des déchets. C'est pour cela que le SICTOM a quitté SUEZ pour s'orienter vers l'option de la mise en place d'une régie qui sera effective au 1er janvier 2026 pour le ramassage des ordures ménagères.



Pour toutes informations complémentaires, consulter les sites internet ou téléphoner aux :

SICTOM : <https://www.sictom-shv.fr/> Téléphone : [05 55 08 10 46](tel:0555081046)

SYDED : <http://www.syded87.org/fr/> Téléphone : [05 55 12 12 87](tel:0555121287)



Vous venez d'arriver sur le territoire et vous ne connaissez pas notre système de valorisation pour les déchets ?  
**On vous explique tout !**

## Les OMR



Les OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) sont collectées au plus près de votre domicile.  
Ce sont : les déchets d'hygiène et les déchets non valorisables.  
Ce service est géré par le **SICTOM SHV**.  
Si votre domicile ne possède pas de bac, veuillez nous prévenir pour qu'on vous en livre un rapidement.

Si vous avez un doute sur où jeter votre déchet, trouvez l'étiquette le tri + facile dessus.



## Les Recyclables



Les recyclables sont à apporter aux éco-points. Le mieux est de les amener en mutualisant un déplacement (en allant faire ses courses, en se baladant etc...).  
Ce sont : les cartons fins, papiers, aluminium, verres et autres emballages.  
Ce service est géré par le **SYDED 87**.

## Les Biodéchets

Les biodéchets sont à traiter au plus proche de chez vous.



Si vous êtes dans un habitat **avec** un espace vert, il vous faudra vous équiper d'un composteur.

Si vous êtes dans un habitat **sans** espace vert, il vous faudra un composteur collectif à proximité.

Ce service est géré par le **SYDED 87**.  
Le SYDED 87 propose une formation de compostage avec remise de composteur gratuit 1 fois par an.

## Les Autres



Pour tout les autres, direction la déchetterie. Nous avons 5 déchetteries sur le territoire (Saint Yrieix la Perche, Château-Chervix, Pierre Buffière, Saint-Germain-les-Belles et Ladignac-le-Long).

Ce service est géré par le **SYDED 87**.  
Pour y accéder, vous devrez créer une carte de déchetterie auprès du SYDED87 qui vous permettra d'aller dans n'importe quelle déchetterie de Haute Vienne.

## Les contacts utiles

Pour les **Ordures Ménagères** :  
SICTOM SHV  
Tél : 05.55.08.10.46  
Mail : [contact@sictom-shv.fr](mailto:contact@sictom-shv.fr)  
Internet : [www.sictom-shv.fr](http://www.sictom-shv.fr)  
Application : Panneau pocket 

Pour les **éco-points**, les **déchetteries** et les **composteurs** :  
SYDED 87  
Tél : 05.55.12.12.87  
Mail : [contact@syded87.org](mailto:contact@syded87.org)  
Internet : [www.syded87.org](http://www.syded87.org)

## Ouverture de la déchetterie de Saint Germain les Belles

Lun. : 14h-17h15

Mar. et jeu. : 9h-11h45

Ven. et sam. : 9h-11h45 / 14h-17h15

Dans un souci d'économie, la tournée de ramassage a été modifiée ; c'est pourquoi vous avez reçu un calendrier plus personnalisé. En ce qui concerne St Vitte sur Briance, il n'y a pas de modification pour cette année. Le ramassage s'effectuera les mercredis des semaines impaires.

**Les mercredis cochés correspondent aux jours de ramassage**

**Calendrier 2026 de la collecte des ordures ménagères pour St Vitte sur Briance**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 J	1 D	1 M	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 J	29 D	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 V	30 L	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 S	31 M	31 M	31 M	31 D	31 M	31 V	31 L	31 L	31 S	31 S	31 J



## Syndicat des eaux VBG et prix de l'eau en 2026

(Syndicat mixte d'alimentation en eau potable Vienne Briance Gorre)

Le syndicat gère la production et la distribution de l'eau potable pour 64 communes.

Il ne gère pas directement le service assainissement qui était facturé par la commune en fin d'année.

### Le prix de l'eau à St Vitte sur Briançonnais

Le prix de l'eau est composé de parts fixes, proportionnelles et de taxes des agences de l'eau.



### Eau potable + Assainissement collectif

Basé sur une consommation de **120 m<sup>3</sup>** par an

<b>Abonnement</b>	<b>83.15 €</b>
<i>Eau potable :</i>	58.15 €
<i>Assainissement collectif :</i>	25.00 €

<b>Consommation</b>	<b>445.05 €</b>
<i>Eau potable :</i>	248.25 €
<i>Assainissement collectif :</i>	196.80 €

<b>Prix TOTAL :</b>	<b>528.20 €</b>
---------------------	-----------------

<b>Prix / m<sup>3</sup></b> (hors abonnement) :	<b>3.71 €</b>
<i>Prix / L</i> (hors abonnement)	0.0037 €

#### Frais d'abonnement et de résiliation

<i>Accès au service :</i>	52.40 €
<i>Ouverture de branchement :</i>	67.39 €
<i>Fermeture de branchement :</i>	67.39 €
<i>Déplacement pour contrôle de branchement :</i>	67.39 €

Les tarifs présentés dans ce tableau incluent la redevance Agence de l'Eau.

Tarifs indicatifs de l'eau sur votre commune applicables au 06/01/2026, calculés sur la base d'une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup>



## Eau potable : la télérelève arrive chez vous !

Le syndicat VBG assure le service public de l'eau potable sur votre commune. Il a décidé de mettre en place la **télérelève** de tous les compteurs d'eau de son territoire. Cet équipement est fourni au syndicat par la société SUEZ

**Pourquoi ?** Face au changement climatique, la **préservation de la ressource est une priorité absolue**. La télérelève permet la détection des fuites chez l'ensemble des abonnés, donc la réduction des pertes en eau.

### Schéma de principe de la télérelève

#### Comment ?

Tous les compteurs vont être équipés d'un émetteur radio qui capte les impulsions du compteur et les transmet à un récepteur.

En fonction de son âge, votre compteur sera intégralement remplacé par un compteur connecté ou équipé d'un émetteur radio.

**Comment ça se passe ?** Si votre compteur est accessible, votre présence n'est pas obligatoire. S'il ne l'est pas ou si vous souhaitez être présents vous pouvez contacter les prestataires de SUEZ, les sociétés EAE et Hebras TP, au 02 97 46 18 59 avec choix n°2 (SUEZ) pour prendre rendez-vous.

#### Combien de temps dure l'installation ?

En moyenne, seules 30 minutes sont nécessaires.

#### Quel est le coût ?

Cette opération est entièrement gratuite pour l'utilisateur. Les coûts d'installation sont financés par le syndicat VBG.



#### Quels sont mes avantages ?

- Vous n'avez plus besoin d'être présents pour le relevé de votre compteur.
- Vous êtes facturés de votre consommation réelle, il n'y a plus de factures estimatives.
- Vous êtes alertés en cas de présomption de fuite ou de surconsommation si vous l'avez décidé.
- Vous pouvez suivre votre consommation en temps réel.

### Les ondes & la santé

3 critères fondamentaux : **P** = Puissance d'émission **T** = Temps d'émission / d'utilisation **Env** = Environnement du dispositif  
Les compteurs d'eau connectés utilisent les ondes radio, les mêmes que les émetteurs radio pour la musique que vous écoutez.

	Four micro-ondes	Téléphone portable	Box internet (Wi-Fi)	Compteur d'eau connecté
Puissance	1.25 Watt	0.8 Watt	0.1 Watt	0.025 Watt
Temps	3min/jour	> 15min/jour	> 60min/jour	< 1min/jour
Environnement	Proximité du corps humain	Proximité immédiate du corps humain	Environnement immédiat du corps humain	Eloigné du corps humain sous-sol ou regard extérieur

*L'utilisation des ondes radio des compteurs d'eau est infime comparée à l'utilisation du téléphone portable ou du Wi-Fi.*

*En dehors du temps de communication des données, le compteur n'émet aucune onde.*

### L'eau potable sur ma commune, qui fait quoi ?



#### Le Syndicat

64 communes ont transféré la gestion de l'eau potable au syndicat VBG. L'eau potable est un service public. VBG est seul propriétaire de l'ensemble des installations de production, de stockage, de transport et de distribution d'eau potable.

Il décide des investissements et les finance (seul ou après avoir obtenu des subventions). Il assure et finance le maintien du patrimoine bâti et fixe annuellement ses propres tarifs et assure le contrôle du délégataire, SE3R (Saur), auquel il a confié la gestion des réseaux.

**Le délégataire** Il assure, entre autres, la facturation des usagers, le renouvellement, le remplacement et la réparation des équipements.

#### Financement de la télérelève

La télérelève, qui fait quoi ? SUEZ Fournit les équipements financés par VBG et



HEBRAS TRAVAUX PUBLICS

installent les compteurs connectés



Opération financée à 70%

VBG : 3 allée Georges Cuvier - CS 90041 - 87700 AIXE SUR VIENNE -  
Tél. 05 55 70 33 32  
du lundi au jeudi de 8h 45 à 16h45 – vendredi de 8h 45 à 15h45

Mail : [contact@synd-vbg-eaux.com](mailto:contact@synd-vbg-eaux.com)

Site : [www.synd-vbg-eaux.com](http://www.synd-vbg-eaux.com)

# Nov'habitat

## Nov'habitat 87, des conseils techniques et financiers neutres et gratuits pour améliorer votre logement

Nov'habitat 87 est le service public de conseil en amélioration du logement en Haute-Vienne (hors territoires de Limoges Métropole et Ouest Limousin). Il s'agit de l'antenne locale du réseau national **France Rénov'**, portée en régie par le Département de la Haute-Vienne.

Le dispositif bénéficie du soutien financier des 11 Communautés de communes couvertes, ainsi que de l'Anah, la Région Nouvelle-Aquitaine, et le SEHV (Syndicat Énergies Haute-Vienne).



### Un service public neutre et gratuit pour tous les ménages

Concrètement, cela implique que **les conseillers dédiés vous renseignent, vous conseillent, et vous orientent de manière neutre et gratuite :**

Que vous soyez **propriétaires occupants ou bailleurs, locataires, en copropriété...** et ce **quels que soient vos niveaux de revenus**

Pour des projets sur l'ensemble des thématiques « amélioration de l'habitat » de l'Anah :

- ⇒ **Rénovation énergétique**
- ⇒ **Adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap**
- ⇒ **Lutte contre l'habitat indigne, dégradé, ou vacant**

Pour toute question d'ordre technique, financière, juridique... en interne ou via des échanges privilégiés avec les autres services existants.



## Chez vous, vous avez froid en hiver chaud en été ?

Votre maison n'est plus adaptée  
à votre âge ou votre handicap ?

Votre logement est dégradé ou vacant ?

Contactez  
le service public  
Nov'habitat 87

☎ 05 55 14 88 42  
🌐 novhabitat87.fr

Votre antenne locale du réseau France Rénov', portée par le Département de la Haute-Vienne

Des conseils neutres et gratuits  
pour améliorer votre logement

Conseils techniques | Aides financières | Orientation

Un service du



Dispositif cofinancé par



### *Les conseillers Nov'habitat 87 sont la porte d'entrée du service public pour améliorer votre logement*

Par ailleurs le service Nov'habitat 87 participe, dans le cadre de ses missions de « dynamique territoriale », à diverses actions pour mobiliser particuliers et professionnels autour de l'amélioration de l'habitat. Les conseillers peuvent ainsi intervenir sur votre territoire dans le cadre de réunions publiques, salons, ou autres événements de sensibilisation et d'échange. **Votre association ou collectivité souhaite organiser un temps d'échange ? Contactez-nous !**

Nov'habitat 87 peut vous renseigner par téléphone ou email, mais aussi lors des **permanences sur rendez-vous organisées mensuellement dans la plupart des Maisons France Services du territoire couvert**. Permanences tous les 2e mardis du mois, en alternance à Saint-Germain et Saint-Genest.



### Chantier de restauration de la végétation sur les berges de la Briance

Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) est une collectivité en charge de la gestion de la ressource en eau. A ce titre, un Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA) « Bassin de la Briance » est engagé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la période 2023-2028. Dans le cadre de ce CTMA, le syndicat a ciblé des cours d'eau à restaurer afin de retrouver un bon état écologique. C'est le cas de la Grande Briance. Entre 2024 et 2025, la rivière a fait l'objet de travaux de restauration de la végétation des berges et de gestion raisonnée des embâcles\* depuis sa source, jusqu'à sa confluence avec la Petite Briance à Glanges. Malgré des conditions météorologiques pluvieuses, le chantier a pu être réalisé par l'entreprise Lecarpentier. Au total, 6 km de cours d'eau ont été traités sur la commune de Saint-Vitte.

Ces travaux ont consisté à sélectionner et retirer les arbres bloquant l'écoulement de l'eau, les sédiments et les espèces aquatiques ou ceux qui menaçaient de tomber.

Quelques arbres de berge ont aussi pu être coupés, alors que la repousse a été favorisée sur d'autres secteurs. De manière générale, les travaux s'effectuent de façon à limiter l'impact que peuvent avoir les embâcles en cas de crue (formant des bouchons bloqués au niveau des ponts, ouvrages...) et à favoriser le fonctionnement des milieux aquatiques, notamment le maintien des berges grâce aux systèmes racinaires des arbres.

\*Objets solides emportés par les eaux lors d'une crue puis bloqués dans le lit de la rivière, empêchant le bon écoulement des eaux, les déplacements des espèces aquatiques et le transport des sédiments.



Enlèvement d'un embâcle



Localisation du territoire du SABV



Enlèvement d'un arbre gênant sur la Grande Brianche : avant/pendant/après

### Fête de la Nature

La Fête de la Nature est un évènement national et annuel pour sensibiliser le grand public à la Nature et à sa protection. A cette occasion, au mois de mai, des milliers de manifestations sont organisées sur tout le territoire français.

A Saint-Vitte, c'était le 24 mai dernier ! Le SABV était présent en partenariat avec la médiathèque du Père Castor. Le bus du syndicat dédié à l'éducation à l'environnement était installé sur la place de l'église spécialement pour l'occasion. Au programme : une balade en bord de Brianche suivie d'activités ludiques dans le bus et sur la place. Dans la rivière, les participants ont pu récolter des invertébrés aquatiques et apprendre à les reconnaître.

Le groupe s'est ensuite dirigé vers le bus pour y réaliser des quizz et expériences ludiques (maquette, chevalets interactifs).

L'animation a réuni parents et enfants qui ont pu tester leurs connaissances dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.



Balade en bord de Brianche



Maquette dans le bus



Chevalets devant le bus

Pour plus d'informations, retrouvez le SABV :

[www.syndicat-bassin-vienne.fr](http://www.syndicat-bassin-vienne.fr)

## Animation « Au fil de l'eau » le 24 mai 2025

Le 24 mai, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) a proposé une matinée d'animation pour explorer la Briance et sensibiliser à la préservation des milieux aquatiques.



Au programme : une balade commentée pour découvrir la Briance, son rôle dans le bassin versant, sa biodiversité et ses enjeux environnementaux.



Le bus pédagogique "Au fil de l'eau, la nature à ma porte" propose une exposition interactive, une maquette du bassin versant, des supports numériques et des jeux éducatifs adaptés à tous.



Une belle occasion de partager un moment convivial et instructif au plus près de la nature.

Cette animation était gratuite et ouverte à tous.

Lieu de rendez-vous : Les Planchettes.

Organisée par la commune de St Vitte sur Briance et la Maison du Père Castor.

# Du côté de la caserne des pompiers

## Petit mot du chef de centre des sapeurs-pompiers de Saint Germain les Belles.



En cette nouvelle année, je souhaite prendre un moment pour vous parler de l'importance vitale du recrutement au sein de notre équipe **qui n'est composée que de sapeurs-pompiers volontaires.**

Le sapeur-pompier joue un rôle crucial au sein de la commune, il assure la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques d'incendie, d'accidents de la route, de catastrophes naturelles et de tout autre événement susceptible de mettre en danger la sécurité des citoyens.

C'est un homme, c'est une femme **vos voisins, vos amis, vos collègues qui se portent volontaires** pour donner de leur temps et de leur énergie pour vous protéger, vous aider. Je suis conscient que le rôle de sapeur-pompier volontaire exige **un engagement important.** Cependant, la satisfaction que vous en tirerez sera sans équivalent.

De plus, notre centre de secours offre un environnement de soutien, de camaraderie et de formation continue pour tous nos sapeurs-pompiers volontaires. Vous serez entourés de personnes qui partagent votre passion, votre dévouement et votre désir d'aider les autres.

***Ensemble, nous formons une équipe solide, prête à relever tous les défis.***



Je vous invite à devenir sapeur-pompier volontaire au sein de votre centre de secours. Que vous soyez femme ou homme, jeune ou plus expérimenté, vos compétences et votre détermination sont indispensables pour répondre aux besoins du futur.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre centre de secours. Nous serons ravis de répondre à toutes vos questions, de vous fournir les informations nécessaires et de vous guider tout au long du processus de recrutement.

En vous souhaitant de notre part à tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

**Lieutenant Stéphane GABILLAUD**  
**Chef du Centre d'Incendie et de Secours de St Germain les belles**

# Office de tourisme Briance Sud Haute-Vienne



<https://www.visitlimousin.com/briance-sud-haute-vienne>



L'office de tourisme intercommunal Briance Sud Haute-Vienne n'est pas seulement le lieu d'accueil pour les touristes en séjour sur le territoire. C'est également un diffuseur d'activités culturelles, de découverte du savoir local, de mise en valeur du patrimoine pour tous les habitants du territoire.

## RETROSPECTIVE 2025

### Fête de la Nature 2025 du 20 au 24 mai :

Balades, expositions, concerts et animations gratuites ont invité à célébrer la nature sous toutes ses formes, à explorer la richesse du vivant et à vivre des moments d'émotion au cœur de nos paysages. L'office de tourisme a proposé une balade contée et musicale sur la lande de la Flotte et du Cluzeau, entre poésie et mélodies celtiques en collaboration avec « Les Homards InDoSiles » et la commune de Meuzac.

### Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins :

Le 28 Juin, l'office de tourisme BSHV, l'association des Amis de la Tour avec la contribution de l'Association des Amis des tuileries du Limousin et la participation d'une famille d'anciens tuiliers ont proposé de découvrir l'histoire et les savoir-faire des tuiliers de la Chapelle.

### Journées Européennes du Patrimoine :

De Vicq-sur-Breuilh à Saint-Germain-les-Belles, en passant par Pierre-Buffière, Magnac-Bourg ou La Porcherie, le territoire a ouvert les portes de ses trésors les 20 et 21 septembre: visites guidées, expositions, animations et spectacles ont rythmé ce week-end exceptionnel. Musées, écoles, châteaux et monuments ont accueillis les visiteurs pour dévoiler la richesse du patrimoine local. Parmi les temps forts : la visite de l'Hôtel des 3 Anges, une projection sur l'histoire des ponts et viaducs de Pierre-Buffière et la pièce de théâtre « Maquis, l'ardeur des jours heureux » par la « Cie du Sûr Saut » à St Germain les Belles.

### Expositions à l'Office de tourisme à Magnac-Bourg :

Du 18 avril au 24 mai 2025 à l'office de Tourisme Briance Sud Haute-Vienne à Magnac-Bourg, les œuvres d'**Isabelle Collett** nous ont plongés dans un univers coloré et poétique. Ses œuvres mêlent finesse, mouvement et émotion pour offrir un regard singulier sur la nature et la vie. L'artiste a proposé des démonstrations le 24 Mai à l'occasion de la Fête de la Nature.

L'exposition « **Le Banquet de la Fabrique** », présentée du 1er juillet au 20 septembre à l'office de tourisme à Magnac-Bourg, fait dialoguer porcelaine, art et savoir-faire dans un hommage vibrant à la création contemporaine. Trois univers s'y rencontrent : Anne Merlet, céramiste, Elvire Blanc Briand, artiste entre art et artisanat et La Maison Degrenne, "Entreprise du Patrimoine Vivant", incarne l'excellence de l'Art de Vivre à la française.

Nous avons participé à **Octobre Rose** avec la vente de différents objets créés par GL Créations France. Tous les bénéfices ont été reversés à l'Association Avenirs.

**Boutique de Noël du 24 novembre au 20 décembre** avec des produits locaux pour faire des cadeaux du terroir.

**Expositions à l'Office de tourisme à Saint-Germain-les-Belles :**



**Exposition-vente par l'Association Cous'y Vitte de Saint Vitte Sur Briance, du 21 mai au 14 juin,** avec de la broderie, des mosaïques, du quilling art et du patchwork.

Comme en 2024, nous vous avons proposé, **une Boutique éphémère d'artisans locaux** en juillet et août. Les visiteurs ont pu découvrir le travail des artisans de talent, parfois méconnus et originaux, de notre territoire : avec le métier du cuir, du bois, sculptures en serpentines, l'art de la mosaïque, créatrices céramiste, de bijoux fantaisie et bijoux inspirés de la nature, artisan créateur, tapisserie d'ameublement, relooking meubles vintage, spécialiste de literie naturelle et écologique, une créatrice et couturière de robes d'époque. Des ateliers ont été proposés une fois par semaine.



L'office de Tourisme travaille conjointement avec le collectif tourisme Haute-Vienne (SPL Terres de Limousin et les offices de tourisme) pour communiquer auprès des touristes et des prestataires, pour la diffusion de la marque « Limousin Nouveaux Horizons ».

Nous vous invitons à découvrir le site internet [www.visitlimousin.com](http://www.visitlimousin.com) et sa carte interactive pour vos découvertes, randonnées, sorties et manifestations.

L'espace pro du site internet est une ressource très intéressante pour les prestataires touristiques (hébergeurs, restaurateurs, sites de visite...).



Depuis l'été 2024, une vaste opération artistique et culturelle a été proposée par différents acteurs du territoire Briance sud Haute-Vienne et invitait les publics à découvrir notre environnement autrement. Nous avons préparé un **programme d'animations de l'été 2025** avec des visites, des rencontres, des ateliers. Avec le soutien des associations locales, des passionnés et des professionnels du patrimoine naturel et culturel, nous vous avons proposés des visites guidées, des ateliers créatifs, des animations gratuites pour les enfants. Les mercredis « **Vamos à la Playa** » sur les 3 plages du territoire en collaboration avec les ateliers cirque de Circ'à Pic, les ateliers créatifs du Musée & Jardins Cécile Sabourdy, jeux nature, la bibliothèque en plein air et l'heure du conte par la Maison du Père Castor et la bibliothèque Simone de Beauvoir ; pause gourmande avec les glaces de la Ferme de Puy Jaillant et course de billes sur sable.

La commune de Saint-Hilaire-Bonneval était ville départ du Tour du Limousin-Périgord Nouvelle Aquitaine. L'équipe de l'Office de tourisme a proposé un stand avec la Maison du Père Castor et le Musée Cécile Sabourdy dans une ambiance sportive et conviviale.



### **Rejoignez-nous :**

Facebook « Offices de tourisme Briance Sud Haute-Vienne »  
Instagram « Office de tourisme Briance Sud Haute-Vienne »

### **A votre service :**

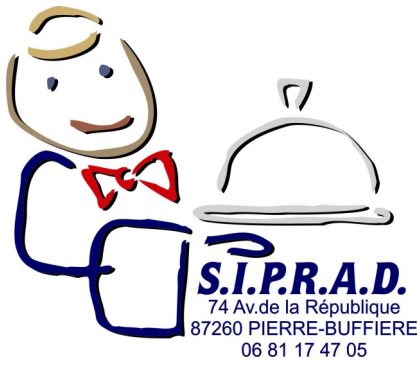
OT Briance Sud Haute-Vienne à Magnac-Bourg : 05 55 00 89 91

Bureau d'information Touristique de Saint Germain les Belles : 05 55 71 88 65

Mail : ot.briancesudhautevienne@gmail.com

Office de tourisme à Magnac-Bourg ouvert d'Avril à Décembre, du mardi au vendredi 9h-12h/14h-18h, samedi 9h-12h

Bureau d'information touristique de St Germain les Belles ouvert en Avril et Mai et d'Octobre à Décembre : jeudi 9h-12h/14h-18h. De Juin à Septembre : du mardi au vendredi 9h-12h/14h-18h, samedi 9h-12h



# Le portage des repas

Le Service Intercommunal de Portage des Repas à Domicile, des secteurs de Pierre Buffière et Saint Germain les Belles, est une association loi 1901 agréée par le conseil départemental. Nous intervenons sur 15 communes des secteurs de Pierre Buffière et Saint Germain les Belles.

Le SIPRAD fonctionne grâce aux subventions du Conseil Départemental, aux cotisations des communes membres et à la vente des repas. Les repas sont préparés par l'EHPAD (établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes) de Pierre Buffière et livrés par le personnel du SIPRAD.

Le prix du repas est actuellement fixé à 9,85 €.



Le service est compatible avec l'APA et l'aide sociale. Un tarif réduit pourra être appliqué aux personnes bénéficiant de l'aide sociale du Conseil Département (sur présentation de justificatif). En cas de non éligibilité à l'APA, certaines caisses de retraite peuvent participer financièrement au portage des repas. Par ailleurs, lors d'une sortie d'hospitalisation, la CPAM et les complémentaires santé peuvent prendre en charge une partie du prix de ce service pendant la convalescence de leurs bénéficiaires.

Selon le besoin, la livraison peut être ponctuelle (sortie d'hospitalisation...) ou permanente, 7/7 jours ou quelques jours par semaine. Elle s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes convalescentes ou handicapées. Lorsqu'une personne contacte le SIPRAD nous établissons ensemble un contrat stipulant le régime éventuel du bénéficiaire et le nombre de repas souhaité par semaine. Mais rien n'est figé ; il est toujours possible de changer d'avis, de diminuer ou d'augmenter la fréquence des livraisons.



Tous les deux ans, une enquête de satisfaction est menée auprès des bénéficiaires : lors de la dernière, 94 % des personnes étaient très satisfaites ou satisfaites du service, et la qualité gustative des repas a obtenu une note de 15/20.



**Pour tous renseignements : Astier Martine (Présidente) 06 03 22 04 74**

# Le frelon asiatique

Le frelon asiatique est facilement identifiable : plus foncé que son homologue européen, il présente des marques orange sur la face et les derniers segments de l'abdomen. Sa tête est noire, sa face jaune orangé et ses pattes jaunes aux extrémités. Long de 20 à 25 millimètres pour les ouvrières et jusqu'à 30 millimètres pour les reines, il est plus petit que le frelon européen jaune rayé de noir.



**Frelon asiatique  
(taille réelle 3 cm)**



**Frelon commun  
(jusqu'à 4 cm)**

Une rumeur dit que l'insecte est arrivé en France dans un chargement de poteries chinoises à la fin de l'année 2004 à Tonneins, dans le Lot-et-Garonne. Il s'est depuis propagé dans le Grand Sud avant de s'implanter dans les autres régions.

Le frelon asiatique construit le plus souvent son nid près des zones habitées (arbres et haies du jardin, cabanons, remises...) ou à proximité de points d'eau. Les nids peuvent atteindre un mètre de haut et 80 cm de diamètre ; ils sont souvent très haut et sphériques.

### Cycle de vie

La durée de vie d'une reine est d'un an. Celle-ci fonde sa propre colonie au printemps, entre les mois de février et mai. Elle élabore alors un petit **nid « de printemps »** de la taille d'un bol, où naîtront les premières ouvrières. Celui-ci est généralement fixé dans un endroit abrité (cabanon, trou de mur, bord de toit, roncier...).

La colonie prend peu à peu de l'ampleur, et peut atteindre **jusqu'à 6000 ouvrières en juillet-août**. C'est alors le moment de construire un **nid « d'été »**, généralement situé en hauteur dans les arbres. Il peut atteindre un mètre de haut et 80 cm de diamètre.

Le nid ne sera pas réutilisé l'année suivante.

Seules les jeunes reines fécondées survivent à l'hiver, qu'elles passent dans des lieux abrités, souvent dans des trous (arbres, sol). Au mois de février, elles fonderont à leur tour leur colonie.

### Alimentation

Le frelon asiatique s'attaque à une très grande variété de proies : abeilles, guêpes, mouches, papillons, araignées... Il prélève également de la chair sur les cadavres de vertébrés. Les boulettes de proies servent à nourrir les larves. Les adultes, eux, ne se nourrissent que de liquides sucrés (miellat, nectar, miel...). À l'automne, ils mangent aussi la chair des fruits mûrs.

### Risque pour l'humain

Les nids de grosse taille présentent un risque d'attaque groupée des frelons asiatiques si l'on s'approche à moins de 5 m et/ou si le support est secoué.

Lorsqu'un frelon pique, des « odeurs » (phéromones) avertissent ses congénères qui peuvent arriver et piquer à leur tour.

### Mesures pour endiguer le frelon asiatique

La majorité des pièges vendus en grande surface ou bricolés avec une bouteille en plastique est relativement inefficace et tue un grand nombre d'autres insectes volants. Les pièges sont efficaces uniquement lorsqu'ils sont placés à proximité des ruches (5 mètres), car ils permettent de limiter la pression des frelons sur les abeilles. On veillera alors à utiliser un appât sélectif n'attirant pas les abeilles.

**Le moyen de lutte le plus efficace reste la destruction des nids, de préférence à faire réaliser par un professionnel.**

Vous souhaitez faire éliminer un nid de frelons asiatiques chez vous ? La mairie peut vous rembourser à hauteur de 50 euros sur présentation de la facture de l'intervenant.

# Le moustique tigre

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*), originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, doit son nom aux zébrures noires et blanches présentes sur son corps et ses pattes. Il est également caractérisé par la présence d'une ligne blanche le long de son thorax. Relativement petit (environ 5 mm), il est rapide et plutôt silencieux. **Il vit près des habitations et pique le jour**, surtout en matinée et fin d'après-midi. Sa piqûre est douloureuse.



Vecteur de maladies, il peut notamment transmettre la **dengue**, le **chikungunya** et le **Zika**. Des maladies qui sévissent principalement en zone tropicale, mais qui présentent également un risque bien réel chez nous. En effet, lorsque des voyageurs infectés par l'un de ces virus reviennent en France et se font piquer par des moustiques tigres locaux, ces moustiques seront également, après quelques jours, capables de transmettre à leur tour le virus à une personne qui n'a pas voyagé. C'est ainsi qu'en 2022, un nombre inédit de cas de dengue a été enregistré en France métropolitaine.

*En 2024, le moustique tigre était présent dans tous les départements de Nouvelle Aquitaine hormis la Creuse. 71% de la population de la région est désormais concernée par le moustique tigre.*

**Nous pouvons tous participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition.**

Pour tout signalement, vous pouvez vous rendre sur le site officiel : [signalement-moustique.anses.fr/signalement\\_albopictus/](https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/)

Un questionnaire vous permettra de vérifier rapidement s'il s'agit bien d'un moustique tigre.

# La liste DES BONS GESTES



## LUTTONS CONTRE le moustique tigre

### RANGEONS à l'abri



- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

### VIDONS une fois par semaine



- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
  - Gamelles pour animaux
  - Pieds de parasol
  - Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
  - Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
  - Pluviomètres
  - Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !*

### COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- Bidons et fûts devant rester dehors

**Coupez l'eau au  
moustique tigre !**

*Et passez  
le message  
à votre voisin*



Toutes les infos  
et les flyers à  
télécharger ici

### ENTRETENONS

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage



### NETTOYONS

pour faciliter  
l'écoulement  
des eaux

- Regards de descente de gouttière
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

### Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m.

**Il est donc né chez vous ou pas loin !**

Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les récipients** où il pond ses œufs et prolifère...

**150 m**



*L'astuce du Pro,  
mettez du sable  
dans vos coupelles*





*SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS NOUVELLE-AQUITAINE*

6 rue du Puy Pezard

*Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B*

*Tel : 05 55 04 64 06*

*Mail : fdgdon87@gmail.com*

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréée par l'état pour le suivi des plans de lutte collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- ⇒ Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral) mise à disposition de cages pièges,
- ⇒ Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- ⇒ Diagnostic et installation d'éco pièges pour les chenilles processionnaires du pin.
- ⇒ **Frelon à pattes jaunes : campagne de piégeage des reines fondatrices à partir de février/mars, inscription au secrétariat de la mairie.**

### **Régulation des populations de ragondins**

Concernant la régulation des populations de ragondin, de nombreux individus circulent le long des cours d'eau, dans les étangs et impactent le milieu par des dégradations de berges et transmettent des maladies aux animaux d'élevage. Afin d'éviter une augmentation rapide de la population (un couple génère, en deux ans, 90 individus) une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute-Vienne au 05 55 04 64 06.

*FREDON : Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles*

# Résultats du recensement

2025 était une année de recensement à Saint-Vitte. Au cours du mois de février, notre agente a parcouru les routes de la commune, équipée de sa pile de questionnaires. Un grand merci à tous pour votre participation, et pour l'accueil chaleureux que vous lui avez réservé. Une fois de plus, Saint-Vitte a fait honneur à sa réputation de village convivial.



*« J'ai pris beaucoup de plaisir à faire cette tournée. Ce fut l'occasion de revoir des visages connus depuis longtemps, mais aussi de faire de nouvelles rencontres et de découvrir des villages dans lesquels je n'étais encore jamais allée. »*



## CONFIDENTIEL

Les résultats sont **anonymisés** conforme au RGPD et à la loi Informatique et Libertés

La finalité des données collectées est **exclusivement statistique**

Début 2025, notre commune comptait 217 logements d'habitation, 1 habitation mobile et 69 logements occasionnels, résidences secondaires ou logements vacants, pour un total de **301 habitants**. Le nombre de Saint-Vittois est donc en baisse depuis le dernier recensement, mais nous avons entre-temps accueilli de nouveaux habitants et célébré cinq naissances.



Ses résultats déterminent la participation d'Etat au budget de la commune : **plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante**



Année	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016	2022	2025
Population	516	440	353	321	295	336	350	332	323	301

Les données plus spécifiques n'ont pas encore été rendues publiques par l'INSEE. Nous publierons un nouvel article à ce sujet lorsque ce sera le cas.

# Petits rappels administratifs

## Recensement citoyen

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au Consulat s'ils résident à l'étranger) **dans les 3 mois suivant leur 16ème anniversaire.**

La mairie (ou le Consulat) vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver. En effet, cette attestation vous sera réclamée lors de votre inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de Conduire et également pour la conduite accompagnée).

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec le Centre du Service National :

05 55 12 69 92 – [csn-lim.sga@defense.gouv.fr](mailto:csn-lim.sga@defense.gouv.fr)

Centre du Service National

88, rue du Pont Saint Martial

87000 LIMOGES

**Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile**

Une attestation vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

## Carte d'identité / Passeport

Depuis 2017, les demandes de cartes nationales d'identité et/ou passeports sont déposées auprès des mairies des communes équipées d'une station d'enregistrement. Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile : **vous pouvez vous rendre, sur rendez-vous, dans n'importe quelle mairie du territoire français.** Pour la Haute-Vienne, les mairies (ou France services) équipées sont :

Aixe-sur-Vienne, Ambazac, Bellac, Bessines-sur-Gartempe, Condat-sur-Vienne, Couzeix, Eymoutiers, Feytiat, Isle, Limoges, Panazol, Rochechouart, Saint-Junien, Javerdat, France services de Saint-Léonard de Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, France services de Boisseuil, France services de Saint-Just-le-Martel, France services de Lussac-Les-Églises et France services de Châteauponsac.

Vous pouvez préparer la demande de carte d'identité et/ou de passeport en faisant une pré-demande en ligne (site de l'ANTS), mais ce n'est pas une obligation. La pré-demande vous permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier.



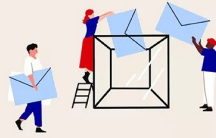
Si vous êtes citoyen français qui atteignez la majorité et que vous avez réalisé votre **recensement citoyen à partir de 16 ans**, alors votre inscription sur les listes électorales sera automatique et effective à compter du **lendemain du jour de vos 18 ans.**

Si vous n'avez pas procédé à votre **recensement citoyen**, il sera nécessaire de vous inscrire vous-même sur les listes électorales.

Enfin, pour vérifier que vous êtes bien inscrit sur les **listes électorales**, il suffit de vous rendre sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

ÉLECTIONS  
MUNICIPALES  
15 et 22 mars  
2026



1<sup>er</sup>  
tour

15 mars

Allez Voter!

2<sup>d</sup>  
tour

22 mars

### Inscription liste électorale

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées **tout au long de l'année**. Lors d'une année électorale, la demande d'inscription doit être déposée, en mairie, **au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de ce scrutin**.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il suffit de se rendre sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>. Ce service permet aux citoyens français et européens de demander leur inscription sur les **listes électorales de leur commune**.

Il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales de sa commune en se rendant **à la mairie**. Il faudra fournir un **justificatif d'identité**, un **justificatif de domicile** et un **formulaire cerfa n°12669** de demande d'inscription qui est disponible en mairie.

Attention, pour s'inscrire sur les listes électorales de votre commune, il faut avoir la **qualité d'électeur** (nationalité française, majeur, et jouir de ses droits civils et politiques) et **justifier d'une attache à la commune**. Cette attache se justifie soit par votre **domicile** ou **résidence dans la commune**, soit par la **qualité de contribuable**, soit par la **qualité de gérant ou d'associé majoritaire unique d'une société rattachée à la commune**.



### Horaires d'ouverture Mairie

Carole Briquet vous reçoit tous les après-midi de 14 h à 17 h 30

#### **Semaines paires:**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h 00 à 17 h 30

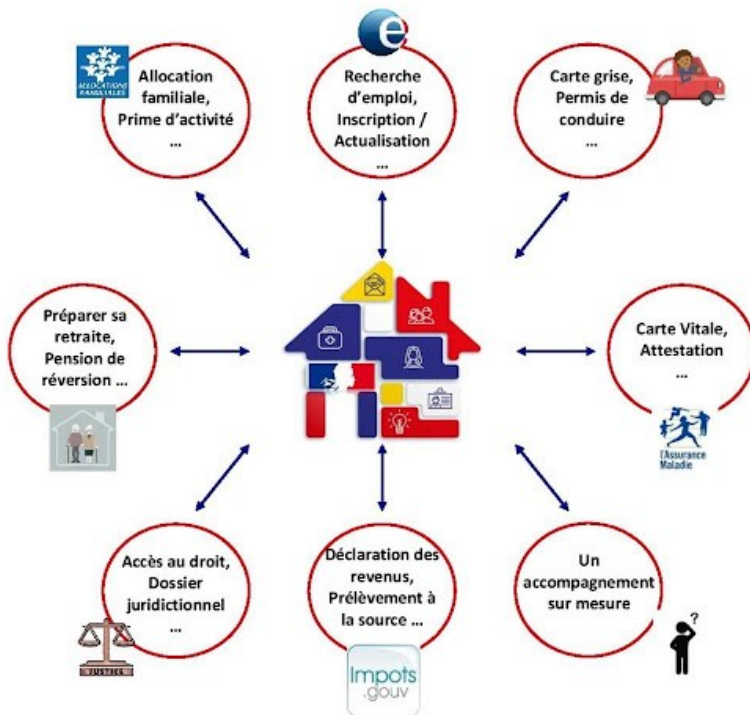
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

#### **Semaines impaires**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 h 00 à 17 h 30

## Besoin d'un accompagnement ?

Un guichet unique pour faciliter vos démarches administratives.



Dans chaque maison France services, vous avez accès aux 12 partenaires nationaux : Allocations familiales, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Titres, France Travail, France Rénov', La Poste, Urssaf, MSA, et point-justice. Vous aurez une réponse adaptée à votre situation de vie en un lieu unique.

Pour toutes informations  
<https://www.france-services.gouv.fr>

Les lieux de « France Services » les plus proche

**France services Saint-Germain les Belles**  
La Poste, 2 avenue du Remblai  
87380 St Germain les Belles  
Tel : 05 55 05 53 43

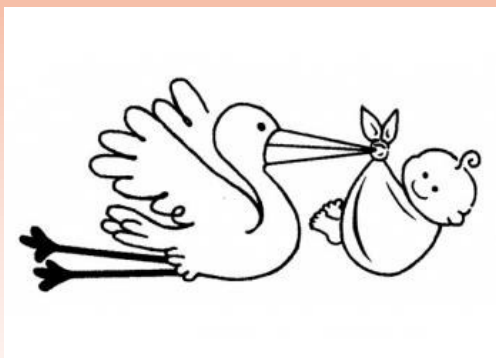
**France services Saint-Genest-sur-Roselle**  
6 rue du 19 mars 1962  
87260 Saint-Genest-sur-Roselle  
Tel : 05 55 79 67 20

**France services Châteauneuf la Forêt**  
12 Avenue Amédée Tarrade  
87130 Châteauneuf-la-Forêt  
Tel : 05 55 69 39 32



Le réseau France services a pour objectif d'offrir une qualité de service uniforme sur tout le territoire, notamment à travers l'action des animateurs départementaux. Ces derniers sont identifiés, subventionnés et formés par l'Etat.

# Nos Joies et nos peines



## NAISSANCES

Le 14 avril 2025 : Maëly DUPUY ACHARD (Lapeyrouse)

Le 16 mai 2025 : Elyo BOURDIE BESSE (Noilhas)

Le 19 juin 2025 : Julya-Inès MUKENDI (Le Bourg)

Le 19 juin 2025 : Isaac-Adam MUKENDI (Le Bourg)

Le 14 novembre 2025 : Jolan FAUREL (Le Mas)

## MARIAGE

Le 12 juillet 2025 : Dominique DALLET et Sandrine LELANDAIS  
(Nova)



## PACS

Le 05 juillet 2025 : Amaury JAVELAUD et Elodie KEISER  
(Le Liat)

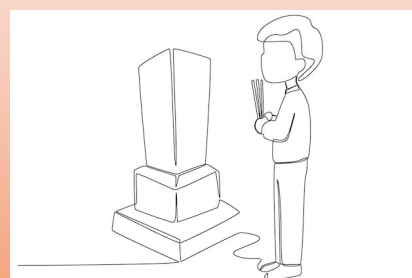
Le 03 novembre 2025 : Bastien BOURDIE et Alyssia BESSE  
(Noilhas)

## DECES

Le 25 février 2025 : Angèle VIDAUD née FLACARD  
(Le Peychaud)

Le 11 juillet 2025 : Geneviève BRIANSOULET née CELERIER  
(Coussac)

Le 27 novembre 2025 : Marc LAGARDE (Les Ages)



## Je ne me souviens plus de ta voix.

Je ne me souviens plus de ta voix.

De la manière dont tu disais mon nom, de la manière dont tu me disais je t'aime.

Je ne me souviens presque plus de toi. De la forme de ton visage, des rides autour de tes yeux fatigués, du contour de ta bouche chrême. Mais si ton visage commence peu à peu à s'effacer, ta voix est partie en premier. Dans ma mémoire rabougrie, un son fantasmé, plus qu'une forme effacée, Et s'étend dans le tapis de mes souvenirs, elle se confond, se trompe, se morfond, me fait crier.

Moi furie je crie.

Elle, anomalie, réside dans un silence infini.

C'était sans doute la pire horreur du temps. De prendre ta voix, ta parole, tous les mots qui te dotaient d'identité. Il m'a violenté, dépouillé, mutilé, abandonné, dans un muet tourment. Car ta voix portait tout de toi ; parfums ravis, réminiscence enfantine, sourires indélébiles, restés chevillés à mon moi.

Et renfermait en son sein ce que la mer portait en son grain : l'éternité. Mais maintenant que ce souvenir n'est plus là, que me reste-t-il de toi ?

Des mots.

Un poème douloureusement écrit.

Encre noire sur fond blanc, reflète faussement l'ombre de ce que tu as été avant. La poésie est donc mensonge tonitruant, illusion démente mais enivrante folie.

Car il n'y a rien de plus fou qu'une petite fille essayant de recouvrir la voix de sa grand-mère dans un poème inconstant.

Poésie, poésie, rends-moi l'ouïe ! Rimes désaccordées, esprit empoté et plume amo-chée.

Mots mis de côté, inspiration bâillonnée.

Et si, au fond, c'était moi qui n'arrivais plus à retrouver cette voix, perdue dans les recoins de mes pensées, trop éloignée pour être rattrapée ? Que la poésie a fait de son mieux pour que je me souviene de toi. Que la chose qui efface le son de mon enfance n'est ni temps ni poème. Mais en fait rien d'autre que ma propre voix.

Youna WAGNER

# Histoire des Banturles

À Saint-Vitte, juste à côté de la mairie, l'Allée du Four des Banturles mène au four à pain. Et nombreux sont les nouveaux arrivants qui se posent la question : « Qu'est-ce que c'est, un Banturle ? ». Car si ce terme bien limousin n'a pas encore fait son entrée dans le Petit Robert, les Banturles sont intimement liés à l'histoire récente de notre village.

Pour l'occasion, nous avons interrogé deux personnalités de Saint-Vitte : **Maxime Dalbrut** et **René Gavinet**, tous deux rois des Banturles.

*Maxime : « Les Banturles, c'était dans des communes où il faisait bon vivre. C'est parti sur ces bases-là. Yves Désautard était venu à Saint-Vitte en 1989 je crois. Et l'ambiance qu'il y avait ici l'avait marqué. »*



**Yves Désautard**... Humoriste, musicien, auteur, animateur de radio, compositeur, chansonnier, et fondateur des Banturles. Pour lui, « banturle, c'est jouir à perdre son temps... Pas l'inverse. » Animateur de Radio La Creuse (l'ancêtre de France Bleu Creuse) et de France Bleu Limousin, il tournait dans les villes et villages avec sa troupe du **Petit théâtre des Banturles**, réunissant autour de lui Christophe Dupuis (accordéoniste), et Jean-François Julien (journaliste au *Populaire du Centre*). Son personnage : le père Fumé, chauffagiste à Bourgneuf, anarchiste creusois qui n'a pas sa langue dans sa poche. Jamais pressé, il s'arrête tous les matins au bistrot pour passer la presse en revue. Ses commentaires, qui mêlent dérision et bienveillance, font beaucoup rire le public.



C'est en 1982 que naît le **Café des Banturles** : une émission radio sous forme de café itinérant, qui fait escale dans les salles des fêtes de Creuse, puis également de Haute-Vienne. Dix années durant, les riverains et les personnalités des communes visitées se retrouvent pour témoigner, livrer des anecdotes de leur vie quotidienne. Le café des Banturles devient « l'émission culte » de Radio La Creuse. Avec un humour bien à lui, ancré en Limousin, il offre un précieux témoignage de la vie dans notre région.

Maxime : « *La salle des fêtes était pleine. On n'aurait jamais pensé ! Suite à sa venue, il avait décidé que Saint-Vitte était une commune accueillante et il voulait qu'on fasse quelque chose sur les Banturles.* »



« Une année, Désautard était venu pour le four à pain. Et puis, je ne sais plus ce qu'il nous avait fait qui nous avait un peu surpris. Alors j'avais dit à Hervé Keiser : « On va lui faire un cadeau : tu nous amènes une chevrette. » Hervé a donc amené une petite chèvre qu'on lui a offerte. Mais Désautard ne s'attendait pas à ça. Il a dit : « Qu'est-ce que tu veux que j'en fasse ? » Et puis il l'a acceptée, mais elle faisait du mal chez lui. Alors il a dit à son frère : « Je vais te faire un beau cadeau. Je vais t'offrir une chevrette. Tu verras elle est gentille. » Et la chevrette est allée dans la salle à manger où il y avait un miroir. La chevrette s'est vue dedans, elle a bombé la glace et a tout cassé. »

Au fil des ans, l'humoriste entraîne dans cette aventure des journalistes, des musiciens, des écrivains, et même l'abbé Gabriel Langlade, curé de Boisseuil et d'Aureil, et directeur du journal catholique *Le Sillon*.



Petit à petit, la Banturlie s'organise. **Un roi est désigné chaque année**, qui est « élu à vie et n'a aucun pouvoir ». L'année 2003 est marquée par la création de **l'association « Banturler en Limousin »**, qui vise à promouvoir le Limousin par l'humour, à travers toutes formes d'expression. Des **ambassades** sont ouvertes... Une première au « Bistrot d'Olivier » aux Halles centrales, puis une deuxième au « Miauléto » à Saint-Léonard. À cette occasion, les rois coupent non pas le ruban, mais le boudin inaugural. Parce que « qui aime bien rigole bien ».

## Le discours du Roi des Banturles



Pendant de nombreuses années, l'association des Banturles anime également la **Rencontre nationale des communes aux noms burlesques**, qui réunit Arnac-la-Poste, Montcuq, Vatan... C'est l'occasion pour les Banturles de découvrir d'autres régions.

Maxime et René : « Au début, il y avait 7 ou 8 communes. C'était bien : on était reçus par les maires et tout... Il fallait voir un peu... Et à Arnac-la-Poste aussi, on a été bien reçus ! »

Maxime : « Il y avait un roi par an. Quelqu'un qui avait fait quelque chose de spécial dans sa commune. Le jour de mon couronnement, Jackie m'avait fait répéter le discours... Quel boulot ! Tu avais le discours en français, et il fallait le répéter en patois. »

René : « Chaque roi recevait une soupière, un chapeau et un tablier décorés aux couleurs des Banturles. J'ai été le dernier roi des Banturles... L'année doit être marquée sur la soupière... Le 1<sup>er</sup> mai 2018... Et puis ça n'a pas tardé à s'arrêter. »

Maxime : « Tous les ans, on avait une réception le 1<sup>er</sup> mai, pour le four à pain. Quand Désautard est mort, on a continué à faire quelque chose les 1<sup>er</sup> mai à St-Vitte. »

Maxime et René : « Et puis Désautard est mort, le président est mort... Et il n'y a pas eu de continuité après. »

Mais une chose est sûre : à Saint-Vitte, l'esprit des Banturles reste bien vivant.

LE POPULAIRE DU CENTRE DIMANCHE 5 MAI 2024 11

## Un dimanche à...

**SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE** ■ Un village accueillant traversé par l'Ozier et la grande-Briance

# Ce fut le royaume des Banturles

Saint-Vitte-sur-Briance est un village accueillant. Traversée par l'Ozier et la Briance, la commune fut, il y a quelques années, la capitale de la « banturie ». Un royaume où les habitants jouissent à perdre leur temps... Et non l'inverse !

Textes et photos  
Jean-François Julien

**B**anturler est une expression limousine qui signifie jouer à perdre son temps. Poète et chansonnier, Yves Désautard était le père fondateur d'une association aujourd'hui disparue qui, chaque année, désignait le roi des banturles. Maxime Delbrut, maire de Sainte-Vitte-sur-Briance, fut le premier monarque. Il faut dire qu'à Saint-Vitte, on a le sens de l'accueil. C'est la seule commune du département qui est placée sous la protection de santus Vitus. Ce personnage, qui a vécu au III<sup>e</sup> siècle, est mort en martyr en 302, victime des persécutions ordonnées par l'empereur Dioclétien. Il n'est pas impossible que le toponyme provienne de saint Avit, beaucoup plus connu à l'époque. Les populations



**LE FOUR.** Il a été inauguré par l'association des Banturles car le maire était membre de cette joyeuse confrérie.

néolithiques et chalcolithiques (période qui marque le début de l'utilisation du cuivre), ont très vite occupé ce territoire. De Puy-Pelé à Bois-Richard, des

outils ont été mis au jour. Des vestiges gallo-romains ont également été découverts.

Saint-Vitte possède une charmante église néogothique, érigée en 1873, dotée de magnifiques vitraux. Passionné d'histoire et d'archéologie, Bernard du Chatenet s'est intéressé de

près à la cloche de la chapelle de Curzac sur laquelle est inscrit : « Jésus Maria Philippe de Meillars 1653 ». Elle fut retrouvée en 1974 dans le grenier du presbytère. Seigneur et

marquis de Brie, de La Croisille et du Poitou, Philippe de Meillars épouse en 1621 Julie de Salagnac. Mais Meillars est calviniste.

### La légende de la chapelle Pontfeuille

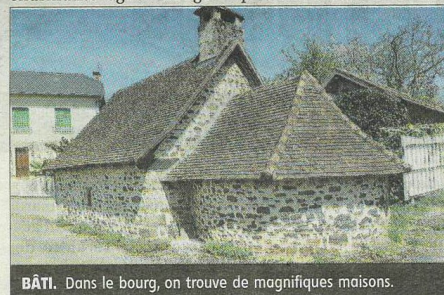
Malgré la pression du roi, Louis XIII, il refuse d'abjurer. Un jour, la foudre tombe sur la tour du château, au-dessus de sa chambre. Impressionné, il se convertit au christianisme et se fait instruire par l'évêque de Limoges. Il décède en 1653 et sa veuve fait fonder une cloche pour le château de Curzac, y faisant graver la date anniversaire de la disparition de son mari.

La chapelle de Pontfeuille a elle aussi sa légende. Casimir Duverger et son épouse Hermine circulent en voiture à cheval dans cette forêt lorsqu'éclate un orage. Apeurés, ils promettent à saint Joseph de lui faire construire une chapelle s'ils arrivent sains et saufs à Pontfeuille. Ce qui fut fait.

Dans ce pays du sourire, les animaux se désaltèrent à la fontaine de la Bascule et on fait chauffer le four à pain. Bref, on banturle !



**L'ÉGLISE.** Elle possède un élégant et beau clocher.



**BÂTI.** Dans le bourg, on trouve de magnifiques maisons.



**LE CHÂTEAU DE CURZAC.** Il domine la vallée de la Briance.

CANULAR ■ Les Banturles baptisent eux aussi le nouveau pont

# Sous le Pont... Ticaud



GILDAS TICAUD. Enfin reconnu et apprécié à sa juste valeur (Photo Jean-Luc SIMON)

**Samedi, ces joyeux lurons ont salué à leur manière la mémoire d'un certain Gildas... Ticaud.**

JEAN-FRANÇOIS JULIEN

Entre deux averses et plusieurs grosses tranches de rigolade, les Banturles, qui ont pour devise « jouer à perdre son temps », ont salué samedi 1<sup>er</sup> avril la mémoire de Gildas... Ticaud, dont le nom vient d'entrer dans l'histoire de la ville. Ils ont donné le nom de ce héros sans emploi au nouveau pont.

Conseiller municipal, Claude Bourdaud a découvert aux archives des éléments intéressants sur ce fondateur du banturlisme, passé maître dans l'art du « rien savoir faire ». Issus d'une noble fa-

mille de glandeurs très connue à l'époque, il est né au début du siècle dernier sur les bords de Vienne. Il ne s'est investi dans aucune association, n'a que très peu travaillé et n'a jamais rien pigé à la politique... Il n'y avait pour lui ni rive droite ni rive gauche... mais le milieu du pont ! D'ailleurs, certains spécialistes de la vie politique locale pensent qu'il était centriste. Plus personne aujourd'hui ne sait à quoi il ressemblait. Mort dans l'indifférence, ce Limougeaud inconnu était l'ennemi intime des gardêches... Il approvisionnait la « Crotte de Poule » pour la confection du fameux taffoué, omelette réalisée avec

ces petits poissons. « Passent les jours et passent les semaines, ni temps passés ni les amours reviennent sous le nouveau pont... Ticaud, coule la Vienne ». Apollinaire n'a jamais rencontré ce personnage haut en couleur. Mais s'il l'avait connu, il lui aurait dédié ces quelques vers.

## Une inaction légendaire

Les Banturles ont préféré lever le leur à la mémoire de ce général de la gaule et à sa « glandeur ». A l'heure où les Limougeauds se creusent les méninges pour trouver un nom au nouveau pont, les têtes pensantes des Banturles, Yves Desautard, Dominique Favier, Jean-Pierre Morlon, Maxime 1<sup>er</sup> le roi, Claude Bourdaud, conseiller municipal et enfant des ponts, sans

compter les autres, ont profité du 1<sup>er</sup> avril pour baptiser le nouveau pont.

Samedi, Gildas... Ticaud, homme sans priorité, héros des rivières et prince de l'hameçon, est enfin sorti de l'anonymat. Un moment émouvant pour ceux qui ne l'ont jamais connu et qui ne s'en plaignent pas.

Originaire du Congo, le père Barthélémy, curé de Pierre-Buffière, a, non sans humour, béni de mots sympathiques cette très belle construction. Ensuite, sous la baguette de Bernard Stephan, la chorale des Banturles a entonné la version limougeaude entièrement revue et corrigée des « Ponts de Paris ».

A toute vapeur, les tontons swingeurs ont pris le relais. Et même les gardêches se sont mises à danser... ■

# Histoire courte



Je cherche une farce dans la nuit pour justifier ma paresse. Parce que chercher dans le jour n'a pas grand intérêt. Parce que sous le soleil tout a du sens. Tout est bien rangé, caché sous nos vêtements brodés de clochettes, derrière nos sourires peints, derrière ces accolades données aux amis artistes, derrière ces ambitions... qui tombent et se démontent le soir venu. Dans la cour du roi, le besoin aux rires et aux sourires. Mis à nu pour les divertir. Corps et esprit, la nuit perce mon âme pour en montrer les moindres défauts. Lorsque le voile de l'ombre est refermé, ces voix viennent chuchoter au creux de mon oreille ; opportunités avortées, rêves dépassés, ambitions abandonnées.

Et je fais croire ensuite que ce néant est de la plaisanterie, fou du roi c'est ce que je suis, ce que révèle la nuit fait glisser mon jeu. Je ne suis pas talent, je suis défaillance qui jongle pour obtenir un rire du Seigneur de Saint Vitte.

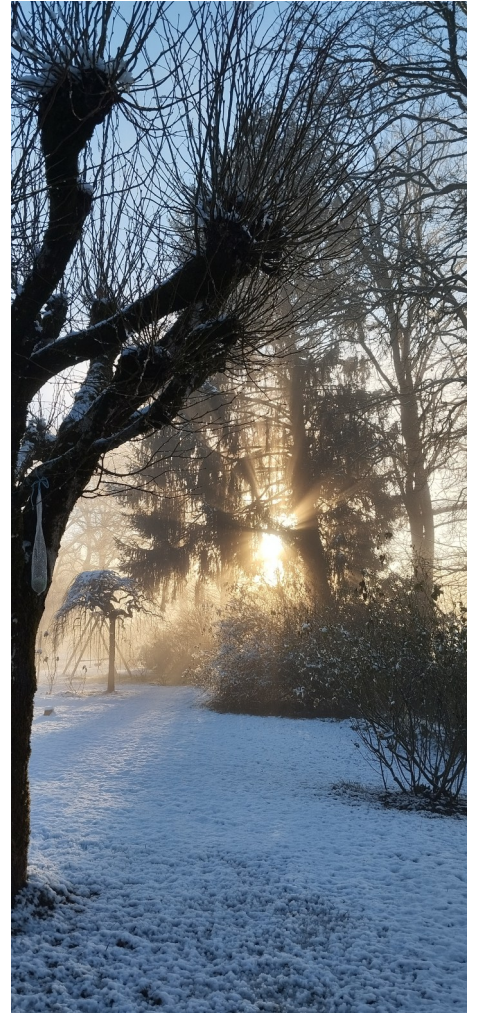
Ma belle ville, ma belle *Briance*. Je ne me sers pas de la fourberie pour étendre un vide, je m'en sers pour le combler. Ce n'est pas avec de l'alcool mais avec des farces. Et cette addiction aux jolis accords de balles ou d'un corps qui se plie en quatre, aux belles figures, je la déguise en art. J'en fais quelque chose de sain. Quand on me dit que je suis paresseux, je dis que je suis fou. Chercher du divertir pour un seigneur dans la nuit, ce n'est pas pour m'ériger au rang des fous maudits. C'est pour remplir mes veines vides et mon esprit rabougri. C'est pour me donner bonne conscience quand j'aurai ce faux sourire. Mais je sais bien, garrot de blagues et salive de feu dans le bras, que je ne suis rien de tout ça. La roublardise est une excuse pour moi. Moi je suis fardeau. Elle sait que ce que je cherche n'est pas dans les mots. Elle sait que j'ai tout de ces maux. Vilains maux ou mauvais mots ? Elle me dit non, elle me repousse, elle me met à la porte, les bagages sur le palier. Mauvais fou du roi que je suis, névrosé des malices.

*Dessin (au crayons de couleurs) et texte de Youna Wagner*

# Saint-Vitte en images







**La rédaction :** BROUSSOULOUX Yvette, CARRION Claire, DESSANE Bruno, PREVOST Jackie, PREVOST Stéphane, WAGNER Eric.

**Remercie pour les textes et les photos :**

ASTIER Martine, CHALIER-PUYBOUFAT Delphine, ARNAUD Sébastien, BRIANSOULET Yves, BRIQUET Carole, BURGUET Anna , CHEYPE Léa, CONSTANTY Jérôme, DALBRUT Maxime, DELORT Marie-Agnès, DROUARD Elisabeth, DUBOIS Stéphanie, DU CHATENET Aymar, ELCHINGER Eric, GABILLAUD Stéphane, GAVINET René, GAVINET Yvette, GERMANEAU Elie, HEMMER Carole, JANICOT Nicolas, GILLES Jeannine, Le Populaire du Centre, MASSY Germain, Office du tourisme (Sandrine, Aurélie, Karine), SOUMAGNAS Florent, TRICARD Huguette, VERGER Mathilde, VIAL Chantal, WAGNER Youna...

Impression de « La Gazette » réalisée par:

Le Centre Départemental du Travail Protégé d'Isle (ESAT).

Merci à Éric CHAMOULEAU